#### **SOMMAIRE**

DEDICACEREMERCIEMENTS					
AVANT-PROPOS					IV
SYNTHESE					V
LISTE DES SIGLES	ET ABREVIA	TIONS			VI
INTRODUCTION					1
PREMIERE PARTIE CONCEPTUEL					
CHAPITRE I : PRES	SENTATION I	OU CADRE S'	TRUTUREL		8
I.GENERALITE ENERGIES		SUR	LA		CI 9
II.STRUCTURE ORGAN	NISATIONNELL	Æ			10
CHAPITRE II : PRES	SENTATION I	DU CADRE C	CONCEPTUEL		15
I.NOTION DE COMPTA	BILITE ET DE	TRAITEMENT	COMPTABLE		16
II.NOTION DE TRAIT					
DEUXIEME PARTII FACTURES	<b>FOURNIS</b>	SEURS	(compta	ıble	projet)
CHAPITRE I : DES FOURNISSEURS	SCRIPTION D	OU MODE D	E TRAITEME	ENT DES	FACTURES
I.DESCRIPTION D FOURNISSEURS					
II. LA GESTION DU					
CHAPITRE II : ANA	LYSE ET REC	COMMANDA	TIONS		38
I. ANALYSE DES FORC	CES				31
II. LES FAIBLESSES R CONCLUSION BIBLIOGRAPHIE ANNEXES					44 47
TABLE DES MATIE					

A NOS PARENTS

#### REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de toute l'équipe pédagogique d'AGITEL Formation et les intervenants professionnels de la formation en finance comptabilité pour avoir assuré la partie théorique de la formation.

Remerciements particuliers à Monsieur OUATTARA Amadou (Directeur de l'Institut Supérieur de Comptabilité et de Finance) pour son encadrement, sa disponibilité et son suivi durant la réalisation de ce mémoire.

A Monsieur le DG de CI-ENERGIES, M. NOUMORY Sidibé pour son accueil et la confiance qu'il nous a accordé dès notre arrivée dans l'entreprise.

A Monsieur Directrice Centrale Administration et Finance, Mme SOUMAH Abo Joanne pour l'aide et les conseils apportés pendant le stage.

A Mme GBASSI Christelle Lyne, Chef de Département Comptabilité, Mr AKA Kouassi Marius Chef de Service Comptabilité Projet ainsi que l'ensemble des agents du Service Comptabilité de CI-ENERGIES qui m'ont beaucoup appris au cours de ce stage.

Je remercie particulièrement à M. TAHUA Bredou Maurice, mon superviseur qui m'a formé et accompagné tout au long de cette expérience professionnelle en étant très pédagogue et ouverte à toutes mes préoccupations.

A l'ensemble du personnel de CI-ENERGIES pour leur accueil sympathique et leur coopération tout au long de ces uns (1) ans.

#### AVANT -PROPOS

L'admissibilité au master professionnel en ingénierie comptable et financière est sanctionnée par un stage pratique en entreprise pour une durée minimale de trois (3) mois.

En effet, nous avons porté notre choix sur CI-ENERGIES, une entreprise citoyenne afin de mettre en pratique nos connaissances académiques, cerné le volet comptable dans toutes ses dimensions et se frotter à la vie en entreprise.

Durant ce stage nos tâches étaient portées sur le traitement des factures fournisseurs de CI-ENERGIES, aux lettrages des comptes, aux traitements des courriers reçus de la part des fournisseurs et aussi des courriers reçus en interne, l'analyse de compte et rapprochement bancaire.

Parmi toutes ces tâches effectuées, nous avons choisi de présenter comme thème : l'amélioration du mode de traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet) au sein de CI-ENERGIES.

Le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet demeure un sujet très important au sein du service comptabilité de CI-ENERGIES.

Ce thème sera présenté en deux (2) parties :

- Première partie : Présentation du cadre de l'étude
- Deuxième partie : le diagnostic sur le mode de traitement des factures fournisseurs

Une introduction et une conclusion entoureront ces parties.

#### **SYNTHESE**

Créée par décret n°2011-472 en date du 21 décembre 2011, Côte d'Ivoire Énergies, en abrégé, CI-ENERGIES a vu ses missions renforcées par l'adoption des décrets n°2017-773 et n°2017-774 du 22 novembre 2017.

Elle a pour objet, en République de Côte d'Ivoire d'assurer la planification de l'offre et de la demande en énergie électrique en vue de la satisfaction de la demande, la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat en tant qu'Autorité Concédante et le suivi des mouvements d'énergie électrique et de la gestion des flux financiers du secteur.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE), s'est engagé à faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

De ce fait, la CI-ENERGIES doit faire preuve d'une bonne gestion comptable et financière, cela passe par le bon suivi des opérations comptables qui constituent une source importante de dépenses et revenus. Ainsi pour une bonne maitrise du mode de traitement des factures fournisseurs, nous sommes amenés à nous poser les questions :

- ✓ Comment le traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES se fait-il ?
- ✓ Quel est l'état actuel de traitement des factures fournisseurs ?
- ✓ Quelles sont les stratégies à mettre en place en vue de l'amélioration du mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet ?

Notre objectif est d'identifier les faiblesses existantes au niveau du mode de traitement des factures fournisseurs au sein de CI-ENERGIES et à proposer des recommandations en vue de l'amélioration de ce mode de traitement.

La finalité de cette étude est de contribuer à l'amélioration le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES.

Elle a pour objet, en République de Côte d'Ivoire d'assurer la planification de l'offre et de la demande en énergie électrique en vue de la satisfaction de la demande, la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat en tant qu'Autorité Concédante et le suivi des mouvements d'énergie électrique et de la gestion des flux financiers du secteur.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie

(MMPE), s'est engagé à faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de l'Afrique de 1'Ouest.

De ce fait, la CI-ENERGIES doit faire preuve d'une bonne gestion comptable et financière, cela passe par le bon suivi des opérations comptables qui constituent une source importante de dépenses et revenus. Ainsi pour une bonne maitrise du mode de traitement des factures fournisseurs, nous sommes amenés à nous poser les questions :

- ✓ Comment le traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES se fait-il?
- ✓ Quel est l'état actuel de traitement des factures fournisseurs ?
- ✓ Quelles sont les stratégies à mettre en place en vue de l'amélioration du mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet ?

Notre objectif est d'identifier les faiblesses existantes au niveau du mode de traitement des factures fournisseurs au sein de CI-ENERGIES et à proposer des recommandations en vue de l'amélioration de ce mode de traitement.

La finalité de cette étude est de contribuer à l'amélioration le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES.

#### TABLEAU DES SIGLES ET ABRVIATIONS

PMA	PROJET METRO ABIDJAN
PRONER	PROGRAMME NATIONAL D'ELECTRIFICATION RURALE
PEPC	PROGRAMME D'EXTENSION ET DE PRODUCTION DE L'ENERGIE
AV	AVANCE DE DEMARRAGE
DP	DECOMPTE PROVISOIRE
DD	DECOMPTE DEFINITIF
RG	RETENUE DE GARANTIE
OD	OPERATIONS DIVERSES

### **INTRODUCTION**

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET

CI-ENERGIES est une Société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maitrise d'œuvre des travaux pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, en tant qu'Autorité Concédante et du contrôle de l'équilibre financier. La mission la plus importante est de conduit d'importants projets structurants visant à développer et à moderniser le réseau électrique, et à rendre l'électricité accessible à tous.

Elle est tout d'abord une entreprise structurée et organisée composé de divers départements organisés en services, cellules qui œuvrent à la réalisation d'un même projet ou objectif fixé. Elle réalise divers traitements qui sont pour certains récurrents et sont appelés traitement comptable. Les traitements comptables se caractérisent par un nombre important de transaction de nature identique qui inversement proportionnel à la durée de leur cycle de réalisation. Elles constituent la saisie comptable des factures fournisseurs, synthétisent les relations de l'entreprise avec les tiers extérieurs comme les fournisseurs.

Il est donc important pour CI-ENERGIES de maitriser le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet afin d'atteindre les objectifs fixés par l'ensemble des membres.

Ainsi la réalisation de ses objectifs intéresse non seulement ceux qui interviennent directement à sa gestion mais également ceux qui d'une manière ou d'une autre contribue à son financement. Par ailleurs, le traitement comptable se définit comme une manière ou méthode prescrite par laquelle les comptables enregistrent et présentent une transaction ou un évènement commercial spécifique dans les états financiers de la société.

Par conséquent vu le caractère importants des informations comptables qui émanent du fonctionnement et le fait que l'information fidèle se trouve au cœur de la présentation financière de toute entreprise, il serait judicieux pour les comptables de comprendre qu'un bon mode de traitement comptable fait la différence si bien qu'ils ont tous intérêt à mettre une organisation comptable qui permettra un meilleur traitement comptable, une maitrise des traitements des factures fournisseurs et fournir des informations donnant une image fidèle de l'entreprise aux diverses utilisateurs.

Dans le cas d'espèce les dirigeants de CI-ENERGIES l'on comprit, c'est-à-dire qu'un mode de traitement des factures fournisseurs efficaces ne peut être construit que dans un bon cadre organisationnel d'où le thème « L'AMELIORATION DU MODE DE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS DE LA COMPTABILITE PROJET AU SEIN DE CI-ENERGIES ». Le choix d'un tel thème a été motivé par un certain nombre d'interrogation.

#### **PROBLEMATIQUE**

Notre stage s'est effectué au sein du Service Comptable Projet de CI-ENERGIES. Au cours de notre stage, nous avons procédé à une évaluation du mode de traitement des factures fournisseurs de l'entreprise et ainsi constater des insuffisances au sein de cette gestion. Ce constat nous a amené à nous poser la question suivante :

Comment améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet de CI ENERGIES ?

De cette question principale, découlent les questions secondaires suivantes :

- Comment le traitement des factures fournisseurs de la CI-ENERGIES se fait-il?
- Quel est l'état actuel du traitement comptable ?
- Quelles sont les stratégies à mettre en place en vue d'améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet de l'entité ?

Pour répondre à ces interrogations nous nous sommes fixé un certain nombre d'objectifs.

#### I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de notre étude se déclinent en objectif principal et en objectifs secondaires

#### I.1 Objectif principal

Notre étude vise à améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES.

#### I.2 Objectifs secondaires

Ces objectifs secondaires consistent à :

- Décrire le traitement comptable des factures fournisseurs existantes ;
- Identifier les forces et faiblesses existantes au niveau de ce mode de traitement comptables ;
- Mettre en place des stratégies en vue de d'améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES.

Atteindre ces objectifs nous amène à émettre un certain nombre d'hypothèses.

#### II. HYPOTHESES

Les hypothèses retenues dans le cadre de notre étude sont les suivantes :

#### II.1 Hypothèse principale

Avec le mode de traitement comptable des factures de la comptabilité projet, CI-ENERGIES aura une maîtrise du mode de traitement de ses factures fournisseurs.

#### II.2 Hypothèse secondaire

Les hypothèses secondaires de notre étude sont les suivantes :

- Décrire le traitement comptable permet de mieux appréhender le traitement des factures fournisseurs:
- Les faiblesses décelées au niveau du mode de traitement des factures fournisseurs permettent de prendre des mesures correctives;
- Les stratégies mises en place permettent de résoudre les insuffisances et améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs.

Une fois les hypothèses émises, nous nous sommes interrogés sur la méthode à utiliser pour les vérifier.

#### III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Tout travail s'apprécie à la valeur des méthodes et des techniques de recherche utilisées pour son élaboration. Ainsi pour répondre à cette préoccupation, nous nous sommes fixé une méthode de travail subdivisée en trois points.

#### III.1 La collecte de l'information

La collecte de l'information consiste à renseigner et à recueillir les informations qui seront nécessaires à l'élaboration de notre mémoire. Dans le cadre de ce présent travail, nous avons eu recours à :

- Des interviews avec les différents acteurs qui interviennent dans l'organisation comptable de l'entreprise;
- La fréquentation des bibliothèques qui a permis la constitution d'une bibliographie à travers la constitution de documents écrits tels que les ouvrages de la comptabilité et certains documents périodiques ;
- La collecte de données et de documents au sein de l'entreprise ;
- Des recherches sur différents sites web;
- Des observations sur le terrain.

Les informations ainsi cueillies ont fait l'objet d'analyse et de synthèse.

#### III.2 Le traitement de l'information

Cette étape consiste essentiellement à synthétiser les informations collectées à travers une analyse et à les interpréter dans le but d'en relever les points forts et d'éventuels points faibles.

#### III.3 Diffusion de l'information

La diffusion a pour objectif de mettre les informations à disposition des utilisateurs potentiels. Dans le cadre de notre étude, nous procéderons à :

- Des réunions pour l'avis des collaborateurs ;
- La présentation devant un jury.

#### IV. INTERET DE L'ETUDE

De cette étude, il ressort un triple intérêt :

#### IV.1 Intérêt personnel

Cette étude nous a permis de mettre en pratique la formation théorique acquise pendant nos années d'études supérieures en Ingénierie Comptable et Financière à AGITEL-FORMATION et donc de nous familiariser avec le monde professionnel. Elle trouve son intérêt dans le fait qu'elle nous aidera à mieux maîtriser, l'organisation et la gestion comptable d'une entreprise.

#### IV.2 Intérêt pour CI-ENERGIES

Cette étude sera une contribution à l'amélioration du mode de traitement des factures fournisseurs et à la maîtrise de ce mode de traitement comptable.

#### IV.3 Intérêt scientifique

L'intérêt scientifique double : il concerne aussi bien les professionnels que les étudiants.

#### **IV.3.1 Pour les professionnels**

Cette étude constituera une boussole sur laquelle s'appuyer en fonction de leurs besoins en ce qui concerne la gestion comptable des opérations comptables d'une entreprise.

#### IV.3.2 Pour les étudiants en finances

Cette étude constituera un moyen par lequel les étudiants pourront réaliser leurs travaux de groupe ou un guide pour la rédaction de leur mémoire de fin de cycle.

#### V. LIMITES DE L'ETUDE

Il est vrai que cette étude est bénéfique à plusieurs niveaux, mais elle connait des limites :

- Nous avons été confrontés à des difficultés dues à la collecte de l'information ;
- Nous avons rencontré une insuffisance du temps imparti lors de l'élaboration du mémoire compte tenu de la reprise des cours pour notre niveau.

#### VI. LES GRANDS AXES DE L'ETUDE

Pour mener à bien la rédaction de notre mémoire, notre démarche s'articulera autour de deux parties :

- La première partie abordera l'environnement de l'étude en présentant CI-ENERGIES et en abordant les notions de comptabilité ; de traitement comptable ;
- La seconde partie quant à elle, portera sur le diagnostic du mode de traitement des factures fournisseurs.

Cette première partie sera consacrée à la présentation du cadre général de l'étude à travers deux chapitres.

Le cadre institutionnel nous conduira à faire une présentation globale de CI-ENERGIES. Pour ce qui est du cadre conceptuel, il s'agira pour nous d'aborder les concepts de bases liés à notre étude.

# PREMIERE PARTIE: PRESENTATION DU CADRE STRUCTUREL ET CONCEPTUEL

# CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE STRUCTUREL

#### <u>CHAPITRE I</u>: PRESENTATION DU CADRE STRUCTUREL

Dans ce chapitre premier, CI-ENERGIES sera présentée comme un exposé sur son historique, sa mission, ses objectifs et sa structure organisationnelle.

#### I. GENERALITE SUR CI-ENERGIES

Les généralités concerneront tout ce qui est construction et travaux, exploitation de nouvelles centrales de production électrique, ensuite nous ferons l'historique de la création, les missions et les activités.

#### I.1 Définition et historique de CI-ENERGIES

Dans un premier temps nous procèderons à la définition de CI-ENERGIES ensuite nous ferons l'historique et sa création.

#### I.1.1 Définition

CI-ENERGIES est née en 2011, à la suite de la fusion de la SOGEPE et de la SOPIE. Rappelons que la SOGEPE avait été créée à la suite du décret numéro 98-728 du 16 décembre 1998 avec pour missions de planifier l'offre et la demande, d'assurer la maîtrise d'œuvre des investissements électriques et le suivi des mouvements d'énergie, bâtir électriques. de des ouvrages Quant à la SOPIE, elle se devait de mobiliser les ressources, réhabiliter les infrastructures électriques et investir dans l'électrification A partir de 2011, toutes ces missions vont être dévolues à Côte d'Ivoire Énergies (CI-ENERGIES).

#### I.1.2 Historique

Créée par décret n°2011-472 en date du 21 décembre 2011, Côte d'Ivoire Énergies, en abrégé, CI-ENERGIES a vu ses missions renforcées par l'adoption des décrets n°2017-773 et n°2017-774 du 22 novembre 2017.

CI-ENERGIES, a pour objet, en République de Côte d'Ivoire d'assurer la planification de l'offre et de la demande en énergie électrique en vue de la satisfaction de la demande, la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat en tant qu'Autorité Concédante et le suivi des mouvements d'énergie électrique et de la gestion des flux financiers du secteur.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE), s'est engagé à faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

#### I.2 Investissements réalisés et à venir :

Sur la période 2011-2020, les financements mobilisés à environ 3039 Milliards de F CFA dont 1594 Milliards de F CFA de projets réalisés et 1445 Milliards en cours de réalisation pour les segments de la production, du transport, de la distribution, de l'électrification rurale et de la téléconduite. Sur la période 2021-2030, le montant global de financements à mobiliser est estimé à environ 4 465 Milliards de F CFA donc 2 582 Milliards de F CFA de projets en cours d'instruction et 1883 Milliards de F CFA de projets à financer pour l'ensemble des investissements planifiés.

BESOIN DE FINANCEMENT		NTS OBTENUS 1-2020	EN COURS D'INSTRUCTION	A FINANCER	TOTAL PAR SEGMENT	
	Réalisé	En cours de réalisation	2021	2020-2030	(M FCFA)	
Production (M FCFA)	790	685	2394	751	4620	
Transport (M FCFA)	410	515	164	436	1525	
Automatisme et Télé conduite (M FCFA)	0	37	22	61	120	
Distribution (M FCFA)	34	118	51	624	827	
Électrification Rurale (M FCFA)	167	317	0	0	484	
TOTAL (M FCFA)	1401	1672	2631	1872	7576	

#### I.3 Performance réalisées en 10 ans

LIBELLE	JUSQU'EN 2011	2021	OBSERVATIONS
CAPACITE INSTALLEE	1391 MW	2269	+ de 60%
LONGUEUR DES LIGNES HTB	4478	7103	+ 2625
POSTES HTB	45	65	+ 20
TEMPS MOYEN DE COUPURE	47H	16,37H	-65%
LOCALITES ELECTRIFIEES	2847	6781	+ 3934
TAUX DE COUVERTURE	33,4%	80%	
TAUX D'ACCES	74%	98%	

#### I.4 Les missions

Les missions assignées à CI-ENERGIES se déclinent comme suites :

Planifier l'offre et la demande en énergie électrique ;

• Assurer la maîtrise d'œuvre des investissements en matière de production, d'extension, de renforcement et de renouvellement du réseau de transport, de distribution et d'électrification rurale ;

- Réaliser la construction et l'exploitation des nouvelles centrales de production d'électricité appartenant à l'Etat;
- Assurer le suivi de la gestion de l'exploitation du service concédé ;
- Assurer l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

Conformément à la vision du Gouvernement ivoirien de faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest, CI-ENERGIES conduit d'importants projets structurants visant à développer et à moderniser le réseau électrique, et à rendre l'électricité accessible à tous.

S'inscrivant dans la vision globale du Gouvernement ivoirien, la vision de la Direction Générale pour la prochaine décennie est de faire de CI-ENERGIES : une entreprise publique moderne, pilier de l'essor d'un secteur de l'électricité durable au niveau national et sous régional.

#### I.5 Activités

CI ENERGIES n'est pas une structure commerciale. Elles consistent à produire, transporter, distribuer, teleconduire l'électricité rurale et les valeurs et engagements éthiques.

#### II. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE CI-ENERGIES

ENTITÉ	SIGLE	RANG	RATTACHEMENT N-1	NOUVELLE ENTITÉ	CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	NOUVEAU RATTACHEMENT
Directeur Général	DG	Direction Générale	Conseil d'Administration			
Conseiller Spécial	CS-DG	Secrétariat Général	Direction Générale			
Conseiller Assistant du Directeur Général	CA-DG	<b>Direction Centrale</b>	Direction Générale	X		
Assistant du Directeur Général	AsDG	Direction	Direction Générale	X		
<b>Pool Conseillers Techniques</b>	CT	Direction	Direction Générale			
Direction de l'Audit Interne	DAI	Direction	Direction Générale		X	
Département Audit Financier et Comptable	DpAFC	Département	Direction de l'Audit Interne			
Direction Financière et Comptable	DFC	Direction	Direction Générale			X
Département Comptabilité	DpC	Département	Direction Financière et Comptable	•		
<b>Direction des Relations Publiques et de la Communication</b>	DRPC	Direction	Direction Générale		X	X
Département Communication et Relations Publiques	DpCRP	Département	Direction des Relations Publiques et de la Communication			
Direction des Ressources Humaines	DRH	Direction	Direction Générale			X
Département des Ressources Humaines	DpRH	Département	Direction des Ressources Humaines	,		
Département de la Médecine du Travail	DpMT	Département	Direction des Ressources Humaines	,		
Département des Méthodes et Procédures	<i>DpMP</i>	Département	Direction Générale			
Secrétariat Général	SG	Secrétariat Général	Direction Générale		X	

Direction de la Conformité Sociale	DCS	Direction	Secrétariat Général			X
Direction de la Coopération Internationale	DCI	Direction	Secrétariat Général		X	X
<b>Direction Juridique et Assurance</b>	DJA	Direction	Secrétariat Général			
Direction des Systèmes d'Information	DSI	Direction	Secrétariat Général			
Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions	DCSA	<b>Direction Centrale</b>	Direction Générale	X		
Direction du Budget et du Contrôle de Gestion	DBCG	Direction	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions			X
Direction de la Planification	DPL	Direction	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions			X
Direction du Suivi et du Contrôle des Projets	DSCP	Direction	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions			X
Département Acquisitions et Logistique	DpAL	Département	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions			X
Département Etudes Financières	DpEF	Département	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions	A		
Département Gestion Foncière	DpGF	Département	Direction Centrale de la Stratégie et des Acquisitions	X		
Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux	DCET	<b>Direction Centrale</b>	Direction Générale		X	
Direction de la Distribution	DDI	Direction	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux			

Département Distribution	DpDI	Département	Direction de la Distribution
Direction des Grands Projets Hydroélectriques	DGPH	Direction	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux
Direction de l'Ingénierie	DIN	Direction	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux
Direction du Transport	DTR	Direction	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux
Direction de la Production	DPR	Direction	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux
Département des Solutions Technologiques et de la Normalisation	DpSTN	Département	Direction Centrale de l'Equipement et des Travaux
Direction Centrale de l'Exploitation et du Patrimoine	DCEP	<b>Direction Centrale</b>	Direction Générale X
Direction de l'Exploitation	DPEX	Direction	Direction Centrale de l'Exploitation et du X Patrimoine
Département Atelier Central	DpAC	Département	Direction Centrale de l'Exploitation et du X Patrimoine
Département des Opérations, de la Maintenance et de la Production	DрОМР	Département	Direction Centrale de l'Exploitation et du X Patrimoine
Département Patrimoine Electrique	DpPE	Département	Direction Centrale de X

	l'Exploitation	et	du		
	Patrimoine				

Nous pouvons conclure de ce premier chapitre que CI-ENERGIES est organisée en direction et services afin de mieux conduire et gérer l'ensemble des activités.

Ce premier chapitre nous a permis de mettre en exergue l'historique, la mission et les activités de CI ENERGIES, l'entreprise dans laquelle nous avons mené notre étude.

Par ailleurs nous avons pu faire ressortir à travers ce chapitre des connaissances relatives à l'histoire, la mission et le fonctionnement de CI-ENERGIES et ainsi faciliter la compréhension du cadre conceptuel de notre étude.

# CHAPITRE II: PRESENTATION DU CADRE CONCEPTUEL

#### **CHAPITRE II: PRESENTATION DU CADRE CONCEPTUEL**

Ce second chapitre nous permettra d'une part de comprendre le concept de comptabilité et du traitement comptable et d'une autre part d'avoir des notions de la comptabilité projet.

#### I. NOTION DE COMPTABILITE ET DE TRAITEMENT COMPTABLE

A ce niveau nous montrerons quelques notions de comptabilité et de traitement comptable.

#### I.1 Notion de comptabilité

La comptabilité est un ensemble de conventions et de règle qui consistent à recueillir et compiler des données liées aux évènements et aux opérations financières, afin de présenter dans une unité.

### I.1.1 La comptabilité, moyen de traitement de l'information et de communication

La communication, la comptabilité de gestion, de par sa nature de système de production et de diffusion d'information de gestion, est naturellement considérée par les chercheurs en comptabilité et en management comme un outil d'information au service de l'entreprise sur le plan interne. Quant à la communication financière, elle a pour objet d'informer les parties prenantes d'une entreprise que sont : actionnaires, investisseurs potentiels, analystes, banquiers, agences de notation, et plus largement le grand public sur sa santé financière et sa stratégie en vue de financer son développement. Elle est en partie imposée par la réglementation, notamment en matière de communication et de publication de comptes ou de reporting. Mais elle est aussi réalisée

#### I.1.2 Les objectifs de la comptabilité

sur une base volontaire : communiqués de presse.

La comptabilité permet de disposer d'une trace de tous les événements économiques réalisés par une entreprise. Les états financiers sont établis périodiquement, de façon à disposer d'une synthèse à une date et sur une période donnée. Elle garantit la régularité et la sincérité de l'information.

#### I.1.2.1 La régularité et la sincérité de l'information

Les principes comptables de Régularité, de Sincérité et d'Image Fidèle constituent les « fondations » de notre comptabilité. Toute écriture, tout traitement comptable repose avant tout sur ces principes comptables qui forment un tout indissociable. Le principe comptable de sincérité est l'application de bonne foi de ces règles et principes comptables.

En effet, les règles et procédures sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés.

Le principe comptable de Sincérité est essentiel. Elle fait reposer sur les dirigeants de l'entreprise, c'est-à-dire les personnes les mieux renseignées et donc les plus capables d'avoir une vision globale de la situation de l'entreprise, la responsabilité de traduire la situation économique réelle de l'entreprise de manière loyale.

Le principe comptable d'Image Fidèle qualifie la traduction des opérations ainsi donnée dans les comptes, du résultat des opérations, de la situation financière et du patrimoine de l'entité. En effet, le principe comptable d'image fidèle ne peut se résumer par le simple respect des principes comptables. Le respect des principes (régularité) est nécessaire, mais malheureusement pas toujours suffisant pour atteindre l'image fidèle.

En outre, le principe comptable d'Image Fidèle est une notion globale et assez imprécise qui intègre, non seulement, le respect des règles (les principes comptables, en l'espèce), mais aussi une sorte d'obligation de fournir loyalement toute l'information utile et pertinente pour permettre à des tiers d'avoir, à travers les états financiers, une perception exacte de la réalité économique de l'entreprise. L'image fidèle est, en quelque sorte, la meilleure traduction possible de la situation de l'entreprise.

L'Image Fidèle doit être fournie globalement par les états financiers, c'est-à-dire par le bilan, le compte de résultat\_et l'annexe.

Sur la forme, la présentation des comptes doit également contribuer à donner une image fidèle. L'article 123-15 Code de Commerce prévoit notamment que "Le bilan, le compte de résultat et l'annexe doivent comprendre autant de rubriques et de postes qu'il est nécessaire pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

#### I.1.3 Les postulats comptables fondamentaux

Les postulats comptables peuvent être appréhendés comme des lois ou règles adoptées et conseillées en tant que guide d'action.

L'acte uniforme de l'OHADA a retenu huit (08) postulats comptables. Il existe un neuvième dit postulat de la prééminence de la réalité sur l'apparence retenu partiellement.

#### I.1.3.1 Le postulat de la transparence

Appelé également principe de la clarté, de la bonne information et de la sincérité, ce principe vise une information loyale qui respecte le référentiel comptable en vigueur, la présentation de l'information sans intention de dissimuler la réalité des opérations et le respect de la règle de la non-compensation.

#### I.1.3.2 Le postulat de la prudence

Présenté comme l'un des piliers de l'évolution comptable et selon les articles 3 et 6 de l'OHADA, le principe de prudence est défini comme l'appréciation raisonnable des évènements et des opérations à enregistrer au titre de l'exercice afin d'éviter le risque de transfert sur les exercices futurs, d'incertitudes susceptibles de grever le patrimoine et les résultats de l'entreprise.

Ce principe exige que toutes les charges et pertes soient comptabilisées que s'ils sont acquis.

#### I.1.3.3 Le postulat du coût historique

Ce principe consiste à conserver au bilan d'entrée des biens pour leur montant « historique ».

A travers ce principe, quand bien même le coût du bien de l'actif serait supérieur à sa valeur d'entrée, au bilan, la valeur du bien inscrit sera celle du coût d'entrée diminuée les cas échéant des amortissements.

#### I.1.3.4 Le postulat de la permanence des méthodes

Evoqué aux articles 34 et 40 de l'OHADA, ce principe suppose le maintien d'une année sur l'autre des mêmes méthodes d'évaluation et de présentation. En effet, afin de permettre une bonne comparaison dans le temps, les états financiers doivent être élaborés selon les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que les années précédentes.

Ce principe doit cependant être appliqué avec discernement car son champ d'application est souvent difficile à circoncire.

#### I.1.3.5 Le postulat l'intangibilité des bilans

Selon l'article 34 de l'OHADA, le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent.

A travers ce principe, on ne peut imputer directement sur les capitaux propres (à l'ouverture de l'exercice ou à la clôture de l'exercice précédent) les produits et charges qui auraient été omis dans les exercices précédents.

Ces omissions devraient transiter par le compte de résultat du nouvel exercice.

#### I.1.3.6 Le postulat de la spécialisation des exercices

Ce principe est soutenu à l'article 59 de l'Acte Uniforme de l'OHADA. En effet, « le résultat » de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit. Pour sa détermination, il convient de lui rattacher et de lui imputer les évènements et opérations qui lui sont propres et ceux-là seulement. « Ainsi, doivent être rattachés à un exercice tous les produits et toutes les charges correspondant à cet exercice et uniquement ceux-là ».

#### I.1.3.7 Le postulat de continuité de l'exploitation

Selon l'article 39 de l'OHADA, l'entreprise est considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans les conditions normales existantes à la date de clôture et à celle d'arrêté de comptes et qu'elle n'a donc ni l'intention ni l'obligation de cesser ses activités dans un avenir prévisible.

Lorsque l'entreprise est dans la situation de continuité de l'exploitation, les principes comptables s'appliquent. Le cas échéant, l'entreprise procèdera à une liquidation de ses comptes car elle sera en cessation probable d'exploitation.

#### I.1.3.8 Le postulat de l'importance significative

Selon l'article 33 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sont significatifs tous les éléments susceptibles d'influencer le jugement que les destinataires des états financiers peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

A travers ce principe, ce sont les jugements des comptables, dirigeants et auditeurs qui sont mis en évidence sur la significativité de certains évènements.

En effet, ceux-ci devront prendre une décision sur la prise en compte d'un élément en fonction de l'appréciation de l'importance significative ou non qu'ils se fassent.

#### **I.2** Organisation comptable

Il s'agira de passer en revue les notions d'obligations comptables légales et du traitement comptable de l'information.

#### I.2.1 Les obligations comptables légales

Ces obligations comptables sont à plusieurs niveaux.

#### I.2.1.1 Les obligations comptables relatives aux textes

L'article 14 de l'Acte Uniforme stipule : « L'organisation mise en place dans l'entité doit satisfaire aux exigences de régularité et de sécurité pour assurer l'authenticité des écritures de façon à ce que la comptabilité puisse servir à la fois d'instrument de mesure

des droits et obligations des partenaires de l'entité, d'instrument de preuve, d'information des tiers et de gestion ».

Cet article sous-entend que toute entreprise doit mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe à son propre usage.

Quant à l'article 15, il précise que l'organisation comptable doit assurer un enregistrement exhaustif, au jour le jour, et sans retard des informations de base ; le traitement en temps opportun des données enregistrées et la mise à disposition des utilisateurs des documents requis dans les délais.

#### I.2.1.2 Les obligations légales relatives aux livres comptables

Nous devons préciser que les livres comptables et autres supports dont la tenue est obligatoire sont : le plan de comptes ; le livre journal ; le grand livre ; la balance générale des comptes ; et le livre d'inventaire. Selon l'article 18 de l'Acte Uniforme, les comptes du système comptable OHADA sont regroupés par catégories homogènes appelées classes.

Chaque classe est subdivisée en comptes identifiés par des numéros à deux chiffres ou plus, selon leur degré de dépendance vis-à-vis des comptes de niveaux supérieurs, dans le cadre d'une codification décimale. Le système comptable OHADA retient une codification décimale des comptes avec neuf (09) classes ayant les codes 1 à 9.

En effet les classes de 1 à 5 se rapportent aux comptes de bilan et les classes de 6 à 8 se rapportent aux comptes de résultat. Ainsi, le plan de comptes de chaque entité doit être suffisamment détaillé pour permettre l'enregistrement des opérations.

#### I.2.1.3 Le grand livre

De son côté, le grand livre reprend les différentes opérations mentionnées dans le livre journal, mais en correspondance avec le plan comptable de l'entreprise. Ainsi, chacune des transactions notées dans le livre journal est enregistrée dans le compte correspondant. Le registre doit aussi synthétiser la totalité des comptes afin de les transférer sur le bilan et sur le compte de résultat. Les commerçants et les artisans qui dépendent du régime d'imposition réel sont dans l'obligation de tenir un grand livre.

#### I.2.1.4 La balance générale des comptes

La balance générale des comptes (ou balance comptable) est l'état financier d'une entreprise sur une période donnée. Pour pouvoir présenter cet état, la balance regroupe l'ensemble de l'actif (ce que l'entreprise possède), du passif (ce qu'elle doit) et la différence entre eux (le patrimoine net) ou, en d'autres termes, elle regroupe tous les créditeurs. Il s'agit donc d'une photographie qui présente la situation comptable de l'entreprise sur une période donnée. Grâce à ce document, le gérant accède à l'information vitale sur son affaire et a une idée de l'argent disponible et de l'état de ses dettes.

#### I.2.1.5 Le livre d'inventaire

C'est le registre sur lequel sont relevés tous les éléments d'actif et de passif au regard desquels sont mentionnées la quantité et la valeur de chacun d'eux à la date d'inventaire. Il est obligatoire pour les entreprises commerciales soumises à un régime réel d'imposition. Ce livre constitue un support dans lequel sont transcrit le bilan et le compte de résultat.

#### I.2.2 Le traitement comptable de l'information

L'informatisation du traitement des informations comptables est généralisée dans les entreprises et les administrations. Pour comprendre l'organisation actuelle des travaux comptables avec l'outil informatique, il est nécessaire de faire référence aux méthodes et règles de base de toute comptabilité régulièrement tenue.

Plusieurs systèmes d'organisations sont à distinguer à savoir le système classique, le système centralisateur et le système comptable informatisé.

#### I.2.2.1 Le système classique

Ce système consiste à ne pas inscrire directement les mouvements dans les comptes car les risques d'erreur seraient considérables mais plutôt à enregistrer d'abord les opérations au jour le jour dans le journal établit à partir des pièces justificatives. Ensuite, chaque jour ou chaque semaine, les opérations sont reportées dans le grand livre. A partir de ce dernier, on établit mensuellement la balance qui a surtout un rôle de contrôle. Enfin, la structure publie les documents de synthèse qui sont l'aboutissement technique mais aussi la finalité essentielle de la comptabilité générale.

#### I.2.2.2 Le système centralisateur

Dans ce système, les opérations sont triées, classées, et regroupées par nature et enregistrées dans des journaux dits auxiliaires ou divisionnaires. Un report est également effectué dans les comptes individuels des grands livres auxiliaires.

Périodiquement, l'entreprise procède à la centralisation, c'est-à-dire au versement des écritures figurant dans les journaux auxiliaires dans le journal appelé journal général, avant le report dans le grand livre général. L'entité peut créer autant de journaux auxiliaires qu'elle désire et ce, selon ses besoins.

#### I.2.2.3 Le système de comptabilisation informatisé

Selon l'article 22 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, lorsque l'organisation comptable repose sur un traitement informatique, elle doit recourir à des procédures qui permettent de satisfaire aux exigences de régularité et de sécurité.

- Un enregistrement comptable comprend l'indication de l'origine, du contenu et de l'imputation de l'opération et puisse être restitué sous une forme directement intelligible ;

- L'irréversibilité des traitements effectués et la chronologie des opérations interdisent toute suppression, addition ou modification ultérieure à l'enregistrement;
- Les enregistrements comptables d'une période clôturée soient classés chronologiquement à la date de valeur comptable des opérations auxquelles ils se rapportent ;
- La durabilité des données enregistrées offre des conditions de garantie et de conservation conformes à la règlementation.

Finalement, le système de traitement fournit des états périodiques numérotés et datés. Chaque enregistrement doit s'appuyer sur une pièce justificative assurant la fiabilité, la conservation et la restitution de son contenu.

Par ailleurs, pour la comptabilisation informatisée de ses opérations, le service comptable de CI-ENERGIES utilise le logiciel SAGE 1000. Ce logiciel est destiné à la réalisation de toutes les opérations comptables.

En autres nous avons la création d'un plan comptable et la gestion de la comptabilité générale, la gestion budgétaire, les règlements des tiers et les relevés tiers et les rapprochements bancaires et l'édition des états comptable etc...

SAGE 1000 est un logiciel destiné à favoriser une meilleure gestion des projets de CI-ENERGIES.

#### I.2.2.4 Les étapes du traitement comptable

Les étapes de la procédure comptable sont celles qui sont nécessaires pour passer d'un document (pièce justificative permettant de définir une opération), à la synthèse présentée sous forme de bilan et de compte de résultat.

#### I.2.2.5 Le contrôle des pièces justificatives

Toutes les pièces justificatives en provenance de l'extérieur ou des services internes de l'entreprise doivent faire l'objet d'une vérification préalable par le comptable. Ce dernier vérifie notamment l'existence des cachets et signatures ; la justesse des calculs et la concordance entre facture, bon de commande et bordereau de livraison s'il y a lieu.

Lorsqu'il décèle des anomalies sur les pièces qu'il vérifie, le comptable procède à leurs corrections avant leur enregistrement dans la comptabilité.

#### I.2.2.6 L'imputation des pièces comptables

Cette phrase appelée pré-comptabilisation consiste à imputer les pièces justificatives à l'aide d'une pièce d'imputation comptable.

#### I.2.2.7 La saisie des pièces comptables

Cette étape consiste à faire des saisies à partir des fiches d'imputations comptables et par journal. Afin d'éviter toutes confusion entre les pièces d'imputations comptables

saisies et non saisies, un numéro sera affecté à toutes les pièces d'imputations comptables traitées. La saisie est effectuée dans un logiciel comptable.

#### I.2.2.8 Le contrôle des saisies

A partir des journaux, le comptable procède au contrôle des saisies en faisant le rapprochement avec les pièces d'imputations comptables. Les éventuelles erreurs de saisie constatées seront ainsi corrigées.

#### I.2.2.9 Le classement des pièces justificatives

Les pièces justificatives auxquelles sont agrafées les fiches d'imputations comptables ayant fait l'objet de saisie doivent être classées dans les archives comptables par ordre chronologique et par journal. Ce classement se fait à partir du numéro de la pièce comptable lequel tient compte de l'ordre de saisie.

#### II. NOTION DE TRAITEMENT COMPTABLE

Toute opération fait sentir la nécessité d'une tenue des comptes donc d'une comptabilité, pour les besoins de la gestion.

#### II.1 Notion identification et analyse de chaque transaction financière

A ce point nous donnerons la définition, les différentes natures et les différentes analyses financière.

#### II.1.1 Définition

Il s'agit de déterminer les transactions à enregistrer, c'est-à-dire d'identifier les événements qui doivent être enregistrés. Il s'agit d'observer les activités et de sélectionner les événements considérés comme ayant un caractère financier et liés à l'organisation.

#### II.2 Les composants du traitement comptable

Dans cette partie nous mettrons en évidence quelques notions les composants du traitement

#### II.2.1 identifications des comptes

L'intitulé et le numéro permettent d'identifier les opérations réalisées par l'entreprise dans sa comptabilité. Les comptes comptables sont composés au minimum de 4 chiffres : Le 1er chiffre correspond à la classe auquel il appartient.

#### II.2.2 Enregistrement de chaque transaction

L'enregistrement comptable doit permettre à toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique, de faire apparaître chaque transaction (abonnement, etc.) réalisée dans l'année. Cela implique un respect des règles comptables françaises, ainsi que de leurs différentes obligations.

En cas de rupture de contrat, le solde de tout compte se comptabilise comme suit : les indemnités sont inscrites au débit du compte 6414 et au crédit du compte 4286 pour les

charges à payer. Pour une rupture conventionnelle, la paie s'ajoute à la masse salariale du mois, enregistrée dans le compte 64.

#### II.2.3 Publier les entrées

Vous pouvez déposer vos comptes annuels auprès du greffe du tribunal de commerce dont relève votre entreprise, ou les envoyer par courrier. Vous pouvez également opter pour un dépôt de vos documents en ligne.

#### II.2.4 Etablissements du solde de comptabilisation

En comptabilité, le solde exprime la différence entre les crédits et les débits à une date déterminée. On parle de "solder" un compte lorsqu'on le clôture afin que son solde soit nul.

#### II.2.5 Détermination du compte de résultat

Il est obtenu par la différence entre le chiffre d'affaires (ventes de marchandises, prestations de services) et les charges afférentes (consommation de matières premières, charges de personnel, les impôts, les taxes et autres charges externes)

#### II.2.6 Élaborer le bilan de vérification

Vérifier et justifier les soldes des comptes importants en comptabilité, lettrer tous les comptes de tiers lettrables (comptes clients, comptes fournisseurs), procéder à une révision en utilisant le grand livre des comptes et corriger les erreurs.

#### III. NOTION DE COMPTABILITE PROJET

#### **III.1 Définition**

La comptabilité projet se concentre sur le suivi des coûts et des revenus liés à des projets spécifiques au sein d'une entreprise. Elle vise à fournir des informations détaillées sur la rentabilité et l'efficacité des projets individuels, ce qui aide le gestionnaire à prendre des décisions éclairées pour optimiser les performances et les résultats des projets.

Elle s'occupe de plusieurs projets à savoir PRONER, PEPC, METRO ABIDJAN, etc...

#### III.1.1 les proner

PRONER (Programme National d'Electrification Rurale) concernent tous les travaux qui se font sur les chantiers de zone à électrifier. Ce sont des travaux qui sont payes à la fin de chaque prestation avec présentation d'un rapport de chantier, un rapport de caution provisoire ou un rapport de caution définitif. Les liasses de factures comportent des décomptes qui se calculent comme suit :

- Les montants cumulés sont à renseigner et on les déduit du cumul précédent pour trouver le nouveau montant par poste ;
- Lorsqu'on a un décompte définitif + procès-verbal on rembourse la caution définitive.

#### III.1.2 les pepc

Les PEPC sont des études fournis par des rapports d'études, les études APD et les traces de ligne. La liasse de facture comprend un décompte, un rapport de démarrage, un rapport provisoire ou le rapport définitif. Dans les projets de PEPC il peut y avoir une taxe imposable par les fiscalistes pour les factures exonérées incluse dans le décompte et le certificat, souvent une retenue de 2% AIRSI.

#### III.1.3 projet métro Abidjan

Le PROJET METRO ABIDJAN (PMA) se comporte comme les PEPC et concernent que les travaux de du métro Abidjan.

De ce chapitre qui nous a permis de présenter toute la généralité sur la comptabilité, les traitements comptables et la comptabilité projet nous retenons que la comptabilité revêt une importance capitale au sein de toute entreprise. C'est pourquoi, elle doit être organisée, administrée conformément aux principes et règles comptables et permettre de maitriser les traitements comptables de l'entité.

Au terme de cette partie, nous pouvons dire que le cadre conceptuel nous a permis d'avoir une vue globale sur les différents projets ainsi que la comptabilité projet de l'entreprise. La véritable réponse aux enjeux qui s'annoncent dans une entité, que ce soit au niveau du mode que dans le traitement comptable imposent la production d'une information de qualité tant sur le plan interne qu'externe. Il convient à ce titre de retenir que toutes les entités possèdent un bon traitement comptable, facteur d'un mode de traitement des factures fournisseurs, ce qui leur permettrait de répondre pleinement aux besoins des utilisateurs.

DEUXIEME PARTIE: DIAGNOSTIC SUR LE MODE DE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS (comptable projet) La première partie nous a permis de connaître l'environnement dans lequel notre étude a été faite et de maitriser certains concepts essentiels à sa compréhension.

 $oldsymbol{D}$ ans cette seconde partie, nous nous attacherons à faire un diagnostic sur le mode de traitement des factures fournisseurs.

Cette partie se subdivise en deux chapitres.

Dans un premier temps, nous présenterons le mode de traitement des factures fournisseurs de l'entité en question.

Le second temps, consistera à mettre en évidence les forces et faiblesses ainsi qu'à faire des recommandations en vue de l'amélioration de ce mode de traitement des factures fournisseurs.

CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

Dans ce premier chapitre, il sera question pour nous d'expliquer comment CI-ENERGIES s'organise en matière de comptabilité. Nous ferons la description du mode de traitement des factures fournisseurs réalisées par l'entité pour le règlement des tiers.

## **CHAPITRE I: DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS**

Nous mettrons en relief le traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet du Service Comptable de la structure.

#### T. LE MODE DE TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

Nous présenterons en premier lieu la procédure du traitement des factures fournisseurs.

## I.1 Présentation de la procédure

Pour qu'il y ait traitement de facture jusqu'au règlement de la facture, il faut qu'il y ait des travaux ou études effectués au préalable, ce qui permet au fournisseur de faire une facturation.

Le Service Marchés lance un Appel d'Offres et sélectionne un fournisseur pour la réalisation des travaux pour un projet donné. Le fournisseur commence les travaux avec un montant global du marché et demande une avance de démarrage, le cas échéant. Les travaux débutent mais le fournisseur doit nous apporter des cautions de garanties de bonne exécution ou de mainlevée. Pendant l'exécution des travaux, les techniciens ou les comptables sur les projets devront vérifier l'évolution sur le site. Après vérification et confirmation de l'avancée des travaux le fournisseur est en mesure de facturer cette première partie des travaux. A l'avancée des travaux, le fournisseur nous facture en fonction des travaux déjà réalisés et après confirmation des contrôleurs, il compose sa liasse de facture (lettre de commande, marché et les cautions pour justifier ses retenues).

Le fournisseur va maintenant établir sa facture qui sera transmise au service courrier afin de suivre le circuit interne pour parvenir au comptable projet.

Dès l'arrivée de la facture chez le comptable projet, celui-ci se chargera de vérifier les informations sur la lettre de commande, le marché, le RIB correspondent à celles indiquées sur la facture. En cas de divergence, le service Marchés pourra faire ressortir les informations de base pour que la facture soit approuvée.

Il traitera et enregistrera ensuite la facture en fonction du projet concerné.

#### I.1.1 Voir Annexe

Exemple de facture fournisseur avec lettre de commande, le marché et le contrat.

## I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)

Ce traitement se fait en quatre étapes selon le projet :

PRONER : le traitement se fait en quatre étapes c'est-à-dire le décompte, le certificat, le fichier d'état de suivi et la saisie dans le logiciel comptable SAGE 1000:

- PEPC ET METRO ABIDJAN : le traitement se fait en trois étapes c'est-àdire le décompte, le certificat et la saisie dans le logiciel comptable SAGE 1000.

Cela dit, avant toute comptabilisation des factures fournisseurs, il est important de connaitre le fonds sur lequel le montant est imputé.

## I.1.2.1 Imputation physique

Il s'agit de procéder à la comptabilisation du fournisseur. Autrement dit, de la charge sur un document appelé voucher.

Au niveau des factures fournisseurs de CI-ENERGIES, il existe différentes manières d'imputées en fonction du projet :

## > COMPTABILISATION POUR LES FACTURES FOURNISSEURS **PRONER**

Pour le PRONER, après avoir effectué le décompte, les montants par poste sont comptabilisés:

On débit le : 239301 (total prestations)

: 44511100 (montant de la TVA)

On crédit le : 48171 (retenue de garantie)

48172 (retenue de bonne exécution) 48122000 (montant de la facture)

Pour le remboursement de facture de retenue de garantie on comptabilité

comme suit:

On débit le : 48171000

44511100

On crédit le : 48122000

Pour passer une écriture de fourniture dans PRONER, on constate l'achat :

On débit : 60564

44521

On crédit: 40111000

#### Constatation du stock

On débit : 33800001 (prestations total)

On crédit : 60331000 (prestations total)

## > COMPTABILISATION POUR LES FACTURES FOURNISSEURS **PEPC**

Pour le PEPC après avoir effectué le décompte, les montants par poste sont comptabilisés:

```
On débit le : 6324300 (total prestations) ;
```

445 (TVA);

On crédit le : 4011100 (le montant de la facture) ;

Dans ce même projet il peut y avoir des factures exonérées de TVA. Pour cela, les fiscalistes nous demandent d'inclure une retenue de 2% AIRSI dans le décompte et le certificat d'une taxe imposable. L'écriture comptable se présente comme suit :

```
Au débit : 632430 ;
Au crédit: 44786 (impôt AIRSI 2%);
          40111 (montant facture);
```

#### > COMPTABILISATION POUR LES FACTURES FOURNISSEURS DU **PROJET METRO ABIDJAN**

Pour PROJET METRO ABIDJAN après avoir effectué le décompte, les montants par poste sont comptabilisés:

```
On débit : 239304 (total prestations) ;
On crédit : 252004 (avance/travaux);
          48171 (frais de retenue)
```

## 1.2.2 Saisie des factures fournisseurs dans le logiciel SAGE 1000

La comptabilisation dans le logiciel SAGE 1000 se présente comme suit :

La date DFC est toujours renseignée par la date d'arrivée au guichet facture. Ensuite la cellule « établissement » sera renseignée soit avec « PRIX U » si ce sont des projets réalisés en 2020 ou « PRIX UNIT 2022 » si ce sont des projets réalisés en 2022. A la suite de cela nous décrirons le type de pièce à saisir (OD, DP, DD, RG, AV). Le libellé de la pièce se remplit comme suit : le nom de l'entreprise, le numéro du marché, le numéro de la lettre de commande, le type de pièce, le numéro de facture et l'objet. Enfin on passe à la comptabilisation avec les numéros de compte.

## 1.2.3 Le règlement des factures fournisseurs

Le règlement des factures fournisseurs se fait après validation des décomptes, certificat et pièces de saisi par le responsable de la comptabilité projet. Le comptable projet ayant fait le traitement, récupère la liasse, la faire scanner et la rattache la pièce à la pièce de saisie dans le logiciel comptable. Ensuite, il renseigne la facture dans le cahier de décharge de la comptabilité trésorerie. La procédure de règlement est engagée par le comptable trésorier, approuvé par le responsable trésorerie et validé par le Directeur Financier et Comptable.

Dans un premier temps, le comptable trésorier se charge de vérifier que la liasse est complète et cohérente. Il s'assure également que les montants sont exacts et émet les chèques à partir des comptes de CI ENERGIES.

Dans un deuxième temps, le responsable trésorier procède à un autre contrôle de la liasse comptable ; à la vérification des différents chèques émis notamment le montant, la banque de décaissement, le nom du fournisseur et de celui du règlement.

Lorsqu'on fait un paiement, le comptable trésorier pour la passation des écritures, crédite le numéro de compte la banque et débite le compte 4011 ou 481.

Ce premier chapitre nous a permis de présenter le mode de traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet). En premier temps en présentant la procédure de traitement des factures et en second temps en décrivant le mode traitement des factures fournisseurs effectué après le dépôt des dossiers à la comptabilité ainsi que la prise en charge proprement dite.

CHAPITRE II : AN	ALYSE ET RE	COMMANDATIONS

## **CHAPITRE II: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS**

L'analyse du mode de traitement des factures fournisseurs au sein de l'entité nous a permis de dégager certaines forces et certaines faiblesses. Ainsi, l'objet de cette partie, sera de faire ressortir les forces et les éventuelles faiblesses liées à l'analyse du traitement des factures fournisseurs et de proposer des recommandations afin de pallier ces faiblesses.

#### I. ANALYSE DE FORCES

Des observations faites, il a été constaté que CI-ENERGIES présente plusieurs forces. A ce niveau, il s'agira pour nous de décrire ces forces.

## I.1 Existence de manuel de procédures

CI-ENERGIES dispose d'un manuel de procédure, un outil indispensable pour toute entreprise permettant d'asseoir une gestion saine et efficace s'il est appliqué et régulièrement mis à jour.

## I.1.1 Description

Le manuel de procédures de CI-ENERGIES au niveau comptable et financier, décrit particulièrement l'organisation comptable de l'entreprise, les méthodes de saisie et de traitement des informations, les politiques comptables et les supports utilisés.

## I.1.2 Impact

Par l'existence de ce manuel, il est possible de prendre connaissance des informations ayant trait:

- à l'organisation comptable de l'entreprise ;
- Au plan des comptes, à la description des contenus des comptes et au guide des imputations comptables;
- à la description des procédures de collecte, de saisie, de traitement et de contrôle des informations ;
- au système de classement et d'archivage;
- aux livres comptables obligatoires et aux liens entre ces livres et autres documents et pièces comptables;
- au guide de justification des comptes et des travaux d'inventaire avec des modèles de rapprochement et d'état de justification pour les travaux récurrents:
- à l'organisation des travaux d'élaboration et de présentation des états financiers.

## I.2 Existence d'un logiciel de gestion comptable

CI-ENERGIES utilise un logiciel comptable qui l'aide à assurer sa comptabilité. Cet outil remplit de façon générale les tâches comptables de base.

## I.2.1 Description

CI-ENERGIES utilise pour sa gestion comptable le logiciel SAGE 1000 qui lui sert à:

- enregistrer et retracer toutes les opérations effectuées au sein de l'entité;
- utiliser les lignes budgétaires, analytiques pour chaque type d'opération ;
- faire ressortir la liste de chaque bailleur ;
- gérer les transactions avec les tiers (Création de comptes auxiliaires pour un meilleur suivi);
- gérer les immobilisations;
- Faire l'analyse de compte.

## I.2.2 Impact

L'existence d'un logiciel comptable permet à CI-ENERGIES :

- un gain de temps grâce à la saisie unique des données, au principe de calcul automatique et à la transmission directe des taxes ;
- uniformisation, consultation et diffusion plus rapide des documents comptables;
- d'avoir une vision d'ensemble rapide et complète sur les clients et les fournisseurs:
- etc...

## I.3 Existence de répartition des tâches entre l'équipe comptable projet

Les différents travaux à effectuer sont repartis au sein de la comptabilité par le chef de service comptabilité projet.

### **I.3.1 Description**

Pour la gestion quotidienne de la comptabilité, les différentes tâches à effectuer pour le traitement des opérations sont réparties entre l'équipe comptable. En effet, le Service Comptable projet de CI-ENERGIES compte en son sein trois personnes à savoir un:

- un Chef de Service Comptabilité Projet, ayant la responsabilité de la tenue et du suivi du contrôle de toute la comptabilité projet ;
- des Comptables Projets, chargés du suivi des projets et des traitements des factures fournisseurs:
- des Comptable Trésoriers, chargés des règlements des factures fournisseurs.

### I.3.2 Impact

Cette répartition est une force pour la gestion comptable en ce sens qu'elle permet à chaque comptable de connaître les tâches dont il a la charge et de faciliter l'avancée dans le traitement des opérations.

#### LES FAIBLESSES RELEVEES ET LES RECOMMANDATIONS II.

En plus de ces forces, nous avons constaté que certaines faiblesses sont à souligner. Ces faiblesses sont liées au traitement des factures fournisseurs. Il convient donc d'y remédier en apportant des recommandations susceptibles si elles sont mises en œuvre de pallier ces faiblesses.

#### II.1 Faiblesse constatée n°1

Les factures fournisseurs n'arrivent pas à temps chez les comptables pour traitement à cause du retard du guichet facture.

## **II.1.1 Risques relatifs**

Nous avons:

Retard de paiement du fournisseur ;

#### II.1.2 Recommandations

Nous proposons les solutions suivantes :

- Procéder à une analyse rapide et efficace du guichet facture pour que le traitement se fasse rapidement;
- faire un suivi rapide du guichet facture.

## II.1.3 Impact de la recommandation

Cela va permettre la fiabilité de l'information ainsi que la régularité de la comptabilité projet.

#### II.2 Faiblesse constatée n°2

Remarque d'une asymétrie d'information.

## II.2.1 Risques relatifs

Les risques sont :

Les fournisseurs peuvent adresser des courriers de confirmation de facture parce que la facture n'est pas encore arrivée à notre niveau.

## **II.2.2 Recommandation**

Nous proposons la solution qui consiste à mettre à la disposition du Service Comptable par le Service Administratif, un cahier de décharge de toutes les factures de vente qui permettra de retracer la date de dépôt et la date de réception des dossiers de vente.

## II.2.3 Impact de la recommandation

Cela permettra un suivi régulier des factures de vente reçues à la comptabilité.

#### II.3 Faiblesse constatée n°3

Manque de formation régulière des agents sur le métier ;

## **II.3.1 Risques relatifs**

## Les risques sont :

- ralentissement dans le traitement comptable des tâches quotidiennes;
- absence de temps nécessaire pour le suivi régulier au niveau des dossiers justificatifs et des comptes d'avances de chaque agent ;
- retard dans l'établissement des rapports financiers trimestriels ;
- risque d'erreur lors de la prise en charge des justificatives avances mission dans le logiciel comptable.

#### II.3.2 Recommandations

Nous proposons les solutions suivantes :

- recruter un comptable chargé du traitement des justificatives avances missions par le directeur des Ressources Humaines et du Patrimoine ;
- les agents doivent aller régulièrement en formation afin de s'adapter aux changements concernant le métier car la qualité du service dépend de la performance des agents;
- communiquer par le Service Comptable, sur l'importance du dépôt des justificatives à la comptabilité dans le délai conformément au manuel de procédure de l'entité.

## II.3.3 Impact des recommandations

Ces recommandations vont permettre une amélioration dans le traitement comptable des justificatives à savoir un travail effectué dans le temps et un suivi plus régulier.

#### II.4 Faiblesse constatée n°4

Manque de fixation des objectifs de façon claire.

## II.4.1 Risque relatif

Les risques sont :

- retard dans l'avancée des travaux ;
- Insuffisance de la production.

#### **II.4.2 Recommandation**

Fixer des objectifs clairs, précis et mesurables pour guider l'amélioration du Service Comptabilité Projet.

## II.4.3 Impact de la recommandation

Cela va permettre de pallier le problème de lenteur et favoriser une aisance du travail dans l'entité.

Au terme de ce chapitre, il est possible d'affirmer que l'objectif de ce chapitre a été atteint. Nous sommes parvenus à identifier les forces et déceler les éventuelles faiblesses du mode de traitement des factures fournisseurs au sein de CI-ENERGIES qui pourraient constituer en somme un obstacle au mode de traitement et à la maîtrise du traitement des factures fournisseurs. Nous avons par la suite, donné des recommandations pour pallier aux faiblesses détectées.

A la fin de cette seconde partie de notre travail, nous pouvons affirmer que notre objectif qui était d'évaluer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet de CI-ENERGIES a été atteint.

# CONCLUSION

En définitive, nous pouvons affirmer que cette étude a été pour nous l'occasion de mieux comprendre l'importance d'un mode de traitement des factures fournisseurs au sein des entreprises. Grâce aux méthodologies assez rigoureuses, nous avons mené une démarche cohérente qui a abouti à l'amélioration du mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES. Les différentes étapes nous ont permis de comprendre le bien fondé de certains enseignements reçus durant notre formation au Groupe Ecoles d'Ingénieurs Agitel -Formation. Notre formation base sur la comptabilité, la finance et la gestion en général nous a permis de palier à de nombreuses faiblesses rencontrées lors de notre mise à l'épreuve pratique.

Le stage à CI-ENERGIES nous a permis, sur le plan professionnel d'appréhender nos connaissances dans un certain nombre de domaines à savoir celui de la comptabilité et le traitement comptable. Nos travaux effectués, nous ont donc amené à réaliser une étude sur le sujet : « le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES ».

Cette étude avait pour objectif d'évaluer le mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet au sein de CI-ENERGIES.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons d'abord fait la présentation générale de la structure qui nous a accueillis et énoncé toute la généralité liée à notre sujet d'étude. Ensuite, nous avons adopté une démarche de travail bien définie à savoir :

La prise de connaissance du mode de traitement des factures fournisseurs de la comptabilité projet :

- afin de maitriser les étapes et toutes les opérations exécutées ;
- l'évaluation de ce mode de traitement pour en ressortir les forces et les faiblesses:
- faire des recommandations qui serviront à améliorer le mode de traitement des factures fournisseurs et accroître sa performance.

Cette démarche a effectivement permis de mettre en exergue des forces aussi des faiblesses de la gestion des opérations comptables. Après analyse, nous avons pu détecter les forces suivantes :

- existence d'un manuel de procédures;
- existence de logiciel de gestion comptable;
- existence de répartition des tâches au sein du service comptabilité projet pour la gestion quotidienne de la comptabilité.

Nous avons également pu déceler les faiblesses suivantes :

- les factures fournisseurs n'arrivent à temps chez les comptables pour traitement à cause du retard du guichet facture;

- remarque d'une asymétrie d'information ;
- manque de formation régulière des agents sur le métier ;
- manque de fixation des objectifs clairs de façon régulière.

Les faiblesses ainsi constatées ont fait l'objet d'une analyse afin de montrer leurs impacts sur la gestion de la comptabilité et les risques encourus par l'organisation si rien n'est fait.

Dans le souci d'apporter des mesures correctives, nous avons alors formulé des recommandations pouvant servir à améliorer la qualité de la gestion comptable, notamment la disponibilité des documents fiscaux et comptable attestant l'existence fiscale et sociale de CI-ENERGIES et la culture de la nécessité d'instaurer un mode de traitement comptables quotidien pour en tirer un état annuel.

Aussi, de nombreux points faibles également détecté. Ils vont du manque de suivi des pièces comptables au manque de suivi de leur comptabilisation.

Nous sortons de cette étude avec l'assurance d'un travail accompli dans lequel nous avons appris à mener un raisonnement cohérent. Cette expérience a été enrichissante à tous les niveaux pour nous.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## Mémoire

- NATCHIA Mangny Louise Marina, Amélioration de la gestion comptable des opérations courantes de l'Agence Ivoirienne de Marketing social : cas AIMAS sous financement de KFW.

## Webographie

- 1. http://www.numeric.io consulté en 2024;
- 2. https://libeo.io-blog-comptabilité consulté en 2024;
- 3. https://dgpe.gouv.ci consulté en 2024.

# **ANNEXES**

# LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Exemple de présentation de facture d'un projet PRONER

Annexe 2 : Exemple de présentation de facture d'un projet PEPC

Annexe 3 : Exemple de présentation de facture d'un projet PMA

Annexe 1 : Exemple de présentation de facture d'un projet PRONER

Journa	pièce, de 01/01			ent, de à 2222222 à 222 détail des ventilations analytique Non		Ase analytiq	ue Toutes		
Date	N° T d'écriture	Compte	Tiers	Libellé	Dev.	Montant en de Débit	/ises Crédit	Débit	Crédit
Pièce : Type :	OUT170524-00 DD		sement : 07.PRIX U	Devise : XOF Lot :	17/05/2024		OUTPU	Nature pièce	Exploitation
0.000	700660 B 700661 B 700662 B	23930100 44511000 48171000 48172000 48122000	YOU ENERGIES & INFRASTRU YOU ENERGIES & INFRASTRU YOU ENERGIES & INFRASTRU	YOU ENERGIES *2020-0-2-1936-03-14*1	XOF XOF XOF	12 557 322 2 682 719 2 974 538	627866 17586713	12:557:322 2:682:719 2:974:538	62786
Total p	ièce nº OUT170:			a		18 214 579	18214579	18 214 579	1821457
	U		Exemplaire Payable PAR CI-ENERGIES	lk/7					

#### REPEBLIQUE DI COTE DIVOREI MINISTRE DIS MINIS , DE PETROLE, DE L'ENERGIE

PROGRAMME NATIONAL D'RECTREFCATION EURALE/PRIX UNITARES TRAYAUX DE CONSERVCTION MIJETJYF ANTENNE COMMEUSE 1 5/F DE MAN

#### DECOMPTE DEFINITIF DES TEXAVALIX EXECUTES ET DES DEPENSIS ENTES À LA DATE DU 21/08/2014

MARCHE: 3024-0-3-193/W-14 LITTEE DE COMMANDE: DOGROPAL/VISSA/GARRISME

Montant

REGISTRE FORM

ORDET: TRAVAUX DE CONSTRUCTION MIJ/FIJ/SP ANTENNE GOUMPLEU 1 S/F DE MAN

TITULABLE: YOU ENERGIES & INFRASTRUCTURES

HNANCIMENT: CHENERGES

MATURE DIS DIPENSES		EART CUMULE BUINE BCEAL	MONTANT FAR	MONTANT CUMULE (PCFA)
I AVANCE				
H PRISEATIONS DU CONTRAT				
A-ITUDIS		1.407.973	49.737	139131
BROURNITURES		45 955 146	-2 121 588	47.866.58
C-TRAV-WIN.		3 291 739	13-681 965	36/973/56
D-ILOGNISHINT		4 802 934	1003900	5 806.73
TOTAL DIS PRISTATIONS		59 490 764	12 167 322	73 048 08
II RETUSUS				
REMEQUISIONENT TOTAL AVAILE CONSTITUTION CAUTIONNEMENT DEFINITIF 3% CONSTITUTION CAUTIONNEMENT RETENUE DE GARANTIE. 5% FEMALUES	-	2 974 508 2 974 508	2,974,936 -627,666	3 602 40
TOTAL RETENUES	-	5 849026	2.346 672	3 800 40
IV TAKES		9 637504	2 (82 799	12 320 33
				50 365 No.
TOTAL DIS ACOMPTIS PROCEDENTS TTC				60 177 171
HONTANT DECORIFIE	ALCO DE LA	AND DESCRIPTION	Maria Maria Maria	17 586 70

CI-ENERGIES
Chel de Jerree Comptabilité Projets

MAKAKA Kouassi Marius



#### REPUBLIQUE DE COTTE DIVORIE

#### MINISTERE DES MINES, DU PETROLE, DE L'ENERGIE COTE D'IVOIRE ENERGIES (CLENERGIES) PROGRAMME NATIONAL DELECTRIFICATION BURALE/PRIN UNITAIRES

TEL : 20 20 63 02 / 26 28 62 59

#### CHITERCAT FOUR FAIRMENT

THURABLE YOU ENERGIES & INFRASTRUCTURES

TRAVALIS DE CONSTITUCTION MIQUITAR ANTENNE

GOGIMPLEU I SIT DE MAN

Compte Contribust N° 180000 C

94 october Montani bisi (TTC)

Avvenuel 1

FCEA

BE 025-010

News:

MARCHE (2006-0-0-1990/05-14) LETTRE DE COMMUNDE : D'CCIPTIPALA SAURI, MOSORIE

Part Ensente per CLEMERGES six le maiché : Total: discovered by compute privated certifically. Solde our market: 65 025 092 +463 96 765 984 +463

500,00% dis marchili 36,955 de marké

4.259.18E

CERTIFICAT DISUVER. nur les fouds CE-ENERGES des exercices anterieum et de l'exercice course!

THO		MUNEAUT DES CHIEFICATS				
N.	Detr	MONTANT DESICE	STERLAGE			
MANUEL DENNITE	sylva/carda	PRESENTIONS PRESENTIONS	63 179 151 17 586 701			
Total priorident Mortant certifical Tentiopolis anna p	PRCM		60 179 191 17 946 713 86 163 966			

Le Chef de Service Comptabilité Projet nu le décompte delimité du 21/8/2018 conformement un montant du contrat précité

untille qu'il pout être papé à : YOU ENGRÉES À ENFRANTISUCTURES Address: 05 RP 1522 ABHDJAN 05 TEL: 4225 27 28 34 94 60 CIL: +225-4758 34 99 99 EAS: +235 23 24 04 NV la some de:

DIV-SEPT MILLIONS CONQ CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE SEPT

CONT TRUDE PRANCS CEA

For Vicewest Bassaire & CRARANK

Titulaire du Compte : BIB (CELL REN) ETON-BROSE SI YOU DIERGIES & INTRASTRUCTURES

East a ABEDDAN to 21/89/2010



TIL



### KTAT DE SURVI D'UN MARCHE PRIX UNITABLE

Maria de la companiona dela companiona del companiona del companiona del companiona del com

2000	300.000.00	100 C 100 C	0-0000 00-0000	MINISTERNIA.	****
AND RESTREET OF THE PERSONS	10011100000000	monumerosame	and six retainers	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	COLUMN TAXABLE IN
e of the orange of the	TAKAND HARDING WITHOUGH AND THE	998.01	(6199-91)	m 40.00	
NO THE PARTY OF LOADS INCOME.	CHARLES BLOCK DATA DELL'ARTER DEL	11 (0.14)	30,000	1000	
	TRANSPORT THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE P	100000	1000	200	
No Service Market Services	PERCENT RESERVE THE SECOND STATE OF THE SECOND	1944110	****		101001
Driet Spay, Ve Ander Stein Hotel	TAXABLE PROPERTY OF THE PROPER	(8474.54	(40-41-4)	00000	0.00
ernimate vehicle transm	TANAL SECTION AND A SECTION ASSESSMENT OF THE SECTION ASSESSMENT OF TH	2140300	11 600 000		
MATERIAL VALUE OF THE	TABLE THE CONTROL OF THE CONTROL AND STORE	min 101	Section 12	Ments	- Arthu
ENGLISH THE PROPERTY OF	TANGETTE BETTE BETTE BETTE VITTE BETTE BET	erren	8117	240	31000
DISTRICT ON THE	TARREST TO THE PARTY OF THE PAR	(97798	Monthle	20,000	aine
PTP-Section (Section )	ICOTE CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE PARTY.	9.40-00	4147	7940	+100
DOMESTIC OF THE PARTY.	THE REST DE ALTON THE ACTION THE THE REST LIST WAS A TOTAL THE	\$1104,043	600,00	amia	19
10 Act 11	TENCHER LANGE THAT A TOPOGE PERSONS	rtea)		100.04	-
10 No. 11 E (100 and 20)	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	+53+0	legtr:	harm	2014
10 Spc), 75 (4 M, 200 M)	PERCENTERS OF THE SECOND SECON	011000	HOME	powrae	P.F
Del Spraigh Trial Associated (Strict	THE THE RESIDENCE OF THE PARTY OF LABOURES AS A PROPERTY OF THE PARTY	1000	2/10/10/	0.0710	100
10 April 196,6130,1411 (0.0)	TOTAL CONTROL TO THE RESERVE OF THE PROPERTY O		200 80	910(10	
	NAME OF THE PARTY		9500	61046	1404
THE PART OF STREET	DATE OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE STATE	(4) (4) (4)	No like the	1970	(1774)
CONTRACTOR PROPERTY.	SEASON DE SELECTION DE TROB DESIGNATION DE L'ANNOUNCE.	97110	25000	ren	100
OTHER VEHICLE WITE SET	Second Colore - Special and Audio	Manage	10.0100	1918181	) ripolet
PITAL.		200.1030	3350070	imminus	Truit in
		NAMES OF REPORTS OF	PACKSTHE MODEL	(1)	

YORK NO.

HAR





C.C Nº 1803306 C

Régime d'Imposition : Réel Normal Centre des Impôts ; Riviera 1

FACTURE N° 23 314 Y0101/ ()(0)(40)





CONTACT: 27 22 54 18 42/ 07 47 41 43 22

CI - ENERGIES 01 B.P. 1345 ABJ 01 Tél: 20 20 60 00 N°CC :1262090 H

RCC :CI-ABJ-2018 -M-11265

l" Marché	2020-0-2-1936/03-14								
I" BC	DCGF/DpAL/V8/SA/KL/0925/2021								
ffaire	TRAVAUX DE CONSTRUCTION MT/BT/EP ANTENNE GOUIMPLEU 1 SIP DE MAN								
Objet Perture	DECOMPTE DEFINITIF								
	Montant HT du Marché	72 055 163		Cumul nouveau	Cumul antériour	mais au période			
	Montant decomple			72 048 088	59 490 764	12 557 222			
	Total	HT.		72 848 666	59 490 754	12 657 322			
	Remboursement avance de démana	ge ge	0%-			- 20			
	Retenue de garantie		5%	3 992 484	2 974 538	627 895			
	Cautionnement definitif		5%		2 974 538	(2.974.638)			
	Total Géneral	H.T.		68 445 682	53 541 688	14 903 994			
	TVA		18%	12 320 223	9 637 504	2 662 719			
	NET A PAYE TTC			1		17 586 713			

Exemplaire Payable

PAR CI-ENERGIES

CID92 01301 032014600201 61

Documents joints : Décompte Definitif

Pv de reception provisoire Copie Bon de commande Copie du Marché

GUICHET FACTURATION DEG CHENERGIES S/N ...598.05.20.21 Réception à titre définité

YOU ENERGIES ET INVRASTRUCTURES Tél: 27 22 54 18 42 Gel: 07 08 16 29 16 C.C.M": 1803708 G

Visa Client

Siege social : Riviera Golf - 05 BP 1322 Abidjan 05 Tel. Fax : 27 22 54 18 42 - Cel.: 05 05 93 93 70 RC N° CI-ABJ-03-2018-B13-01607 Banque ORABANK N° 032014600207 - Email: ;youattara@deuxtd.com



## RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 2 1 MAI 2021

Monsieur le Directeur Général YOU ENERGIES Tel:+225 08 16 29 16 Email:youenergies@gmail.com

#### ABIDIAN

N/Réf: DCGF/DpAL/VS/SA/KL/ . 0925/2021

Objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION MT/BT/EP ANTENNE GOUIMPLEU 1 S/P DE MAN

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de l'appel d'offres restreint à prix unitaire n°RT 09/2020, nous avons l'honneur de vous passer commande pour les travaux de construction MT/BT/EP antenne GOUIMPEI 1 s/p de MAN, moyennant les prix unitaires que vous avez établis vous-même à forfait, lesquels prix appliqués aux quantités font ressortir le montant du marché à la somme de :

Montant en chiffres : 85 025 092 CFA TTC

Montant en lettres : QUATRE-VINGT-CINQ MILLIONS VINGT-CINQ MILLE

QUATRE-VINGT-DOUZE FRANC CFA TOUTES TAXES

COMPRISES.

Le délai maximum alloué pour l'exécution des travaux est de TROIS (03) MOIS.

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions techniques en vigueur à CI-ENERGIES.

La présente lettre de commande vaut ordre de commencer les travaux dès sa date de réception.

Vous voudrez bien retourner à CI-ENERGIES, une copie de la présente lettre de commande datée et signée pour accord en ces termes. En outre, cette lettre de commande sera annulée si dans les 15 jours suivant la date de réception du courrier les travaux n'ont pas encore démanné.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général

Amidou TRAORE

Sociáté d'Etat régio par la loi N° 97-519 du 04 Septembre 1997 et créée par le decret N° 2011-672 du 21 Décembre 2011 au Capitale de 20 000 000 de Francs CFA. Siège social : Place de la République, Immeuble EECI, 01 BP 1345 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire CC. N° 1252090 H - RCCM N° Cl-ABJ-2018-M-11295 - Dominitée BNI N° Cl092-01001-005065040001-20 - Tal: +225 20 20 60 00 - Fax : +225 20 33 26 82

Union - Discipline - Travali

Winistère :

MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Point Focal:

POINT FOCAL Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES)

Autorité contractante :

Sociáté des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES)

Maître d'oeuvre :

Type structure :

SODE

Numéro marché :

2020-0-2-1936/03-14

Objet:

FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIELS ELECTRIQUES DOT 2.6. PROJETS DONT LA LONGUEUR HTA EST SUPERIEUR À DEUX (2) KILOMETRES ET RAVAUX DE CONSTRUCTION DE RESEAUX AERIENS ET SOUTERROUN HEASTAND

Type de marché:

TRAVAUX - TRAVAUX

Appel d'offre ouvert N°

ouvert le

Appel d'offre restreint N°

20/5185AOR

jugé le

27/08/20

Gré à gré autorisé par lettre N°

fitulaire: YOU ENERGIES ET	INFRASTRUCTURE.	1900		
Montant HTVA:	1,864,407,007	18%	Montant TTG:	2 200 000 000
Cautionnement définisit :	- A - A - A - A - A - A - A - A - A - A		Délai d'exécution :	90 Jours
Imputation budgëtaire :	£ 239130 € V			
Domiciliation bancaire:	<b>新</b>	N"	de compte:	
Compte contribuable :	1/033083			

Financements	Tréson(CI)		Dons	Emprunts
	2.20	- 000 000 0	q	0
	В	ailleur(s)		
Trésor				
		Trésor(CI)	Dons	Emprunts
Ordonnencement prévu sur CP année	2020	2 200 000 000	1	9 9

## PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Cahier des charges tel que soumis aux candidats lors de la consultation
Cetiler des Clauses et Conditions Administratives Générales (CCAG)
Cahier de Clauses Administratives Particulières (CCAP)
Cahier de Clauses Techniques Générales (CCTG)
Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP)

3" - Le bordereau des prix unitaires 1" - Le devis quantitatif et estimatif (facultatif)

Le descriptif

Décomposition du prix global et forfaitaire (facultatif)

1 000 tees

ZZESP PSEOW

Personne chargée du sulvi du marché :

RD\_PF\_031: Projet de Marché



MARCHE A COMMANDE N°: .....

N° DU MARCHE RESILIÉ DONNANT DROIT A CE CONTRAT : NEANT

OBJET ROUGNELEREST INSTACLASTION DE MAJER EL ELECTRIQUE ACOPA : 1994

TYPE DE MARCHE: FOURNITURE ET TRAVAUX

PASSE PAR : Appel d'offres restreint n° RT 09 / 2020 ouvert, le 08/05/2020 jugé, le 27/05/2020

TITULAIRE: YOU ENERGIES ET INFRASTRUCTURES - 05 BP 1322 Abidjan 05 - Tel: 22 43 30 08 / 06 16

29 16- Email : youenergies@gmail.com

Montant HT: 1 864 406 780 F CFA TVA: 335 593 220 F CFA Montant TTC: 2 200 000 000 F CFA Cautionnement définitif (0,5 %): Selon Bon de commande Délai d'exécution: 365 jours

Imputation budgétaire: 23913P

Domiciliation bancaire: CF121 01301 032014600201 / ORABANK

Compte Contribuable: 1803306.C

Sources de Financement	BUDGET 2019 DE CI-ENERGIES	Dons	Emprunts
CI-ENERGIES	2 200 000 000 FCFA	\$2.00m \$40.00	
Bailleurs		15-10-1-1-1	

Engagements couvrant les périodes suivantes	Sur dons	Emprunts	CI-ENERGIES
Ordonnancement prévu sur CP année courante 2019	SALOTS ASSESSMENT	SE SECULIA	2 200 000 000 FCFA
Ordonnancement prévu sur CP année courante + 1		Lancas Commen	

## PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE:

- 1°- Acte d'engagement
- 2°- Cahier des Clauses Administratives Générales
- 3°- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- 4° Devis quantitatif et estimatif
- 5°- Cahier des Prescriptions Techniques
- 7° Notification du marché :

1000 med

Nom du responsable du marché : SYLLA Vamé Tel : 20 20 61 46 / 20 20 61 18 / 20 20 63 01

AOUT 2020

EN FOI DE QUOI les parties au présent marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jours, mois et an ci-dessous mentionnés. aup

Pour le Titulaire, le Représentant légal de la société Pour l'Autorité Contractante YOU ENERGIES ET INFRASTRUCTURES (Lu et approuvé)

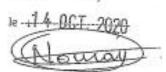
Le Directeur Central de l'Equipement et des Travaux

Signé par

Signé par



OUATTARA Yaya



YOU ENERGIES ET INFRASTRUCTURES

Tél: 22 43 30 08 Cel: 08 16 29 16 C.C. Nº: 1803306 C

- Approuvé par



le -- 2-7-0CT,- 2020

CPF11 Ridom Poste Compatible 8019	Diroit % x JF 1201 Ty
	Reçu la somme de 11 1 - 166 to 15 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Le Receveur Le Chef de Bureau du Domoine.
N-	de l'Enrenstremant ( in The

oumstere du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Pacceies Renouvelebles

Blano : Entrepreneur

Blou: CI-EMHINGIES

Jaune : Autres

Rose: Soughe

cies 1910	argies Renouvelables			REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
A THE RESIDENCE	NERGIES DIRECTION :DCE	T/AのI se	rvice :	Union - Discipline - Travail Sistusculary
En préser  M	LOS J. 20.2.2.  LOS J. 20.2.2.  BAJJ. T. HJ E.L.  BAJJ. T. HJ E.L.  C. GEN AN  Dire Energies (CI-ENERG  DISTHIKA procédé aux  Alimentation électrique-l  préciser)  S. A.L. L. M.P.L. E. L  int L. J. A.L.  INT. E. L.  INT. E.	DE RECEPTION PRO	LUL E TE-1 LESS 9 et à la ron TAIP-Génic	TAN GIES  TAN  DAN I-AATHURINI  DESTRUCTURE  DESTRUCTURE
Valeurs	des Terres (Ohm)	Valeurs des tensions	(Volta)	Valeura des intansités (8)
Poste N° Masses IACC	13,3	Posta N° V1 2,53 V2 +355	(401.0)	11
Masses Filo Veutro	08,1	V3 . 235 U12		12
N'GU	-EMERGIES TSSAW,	OMS - MATRICULES - SIGNA ENTREPRENEUR Po 1/60 /w		CZE AUTRES
N. 44A	MI		1	1555D



terbançairo	Cos., guidhet	Numéro de compte	Chie
424	01301	032014930201	61

	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
Cadre néservé au destinataire du	relevé S
	9
-	P.
	1

RELEVE D'IDENTITE BANCAIS

omiciliation -

SHOE PRINCIPALE cau Angle Bd. de Repu reagh Ancera .. Titulaire du compte ...

ABIDJAN-

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs appelés à faira des opérations sur votre compte (virements, palements YOU ENERGIES ET INFRASTRUCTUBE Buittances,...). Son utilisation vous garantit le bon 05 BP 1322 ABIDJAN 05 enregistrement des opérations en cours et vous évite les réclamations pour emeurs ou retard d'imputation.

Annexe 2 : Exemple de présentation de facture d'un projet PEPC

	Marke marriage				
-	DECOMPTE DEFINETIF				
MARCHE N': DESSEN	MONTAND (IN NOT ON THE				
DIRECT DESIGNATION PURCOSED AT PERSONNELL SERVICES	PRINTING STROCKS, STRUCKS COLOR OF	WENT THE RESIDENCE PARTY AND ADDRESS OF	н немини точеновскогом		
HTHARE: NATEA CONSULTANT		NAMES CHO	NINCON		
NATURAL CONTROL OF THE SERVICE	SUMMAN PROCESSING COOK	HEARTH CON	SENTALE CHARLES (1929)		
3-MISSIATRONS					
STREET, STATE THE STREET, 704	47000		6TH 66		
SAPPORT PROVISIONS SIS.	36 865 503		10/10/100		
ERPERTYRUA, 105		87 (64 64)	10:34H-600		
Salat des Presidentes ES	27344	31890	(2) 908-206		
H TVA	4 07: 101	1,690,000	110.00		
Total des Presidente ESC	IS Aprile	17/00/100	0.00		
NI MICHOWAN					
MOTOR/A BACTUR					
CASTERIORMOVYOURSER					
MARCHINESIS PURCE					
MANAGE					
Total An Roberto			200		
UTAL DIS ACOMPTISTIC					
OTAL DIS ACOMPTIS TIC UTAL DIS ACOMPTIS PRICURDATE TIT			25 600 000		
UTAL DIS ACOMPTISTIC UTAL DIS ACOMPTIS RECEIRANT THE RESERVE OF CONTROL OF THE					
UTAL DIS ACCIMPIES TIC UTAL DIS ACCIMPIES PRICUIDATS TIT ACCIMPIES PRICUIDATS TIT ACCIMPITATION OF THE PRICUIDATS TIT ACCIMPINATION OF THE PRICUIDATE TIT ACCIMPINATION OF THE			25 600 000		
UTAL DIS ACOMPTISTIC UTAL DIS ACOMPTIS PRECIDENTS TO RESETANT RECOMPTISTIC			22 000 000 12 000 000		
COLUMN ACCOMPTISTIC  UTAL DIS ACCOMPTISTIC  U	Christel	Valence Se Clark do	22 000 000 12 000 000		
Mrne GBASSI (Chef de Service C	Christel	Valence Se Chef di	25 KM DH 12 380 860		
OTAL DIS ACOMPTISTIC  OTAL DIS ACOMPTIS PRICUIDATS TO  SENTENTIAL DIS ACOMPTISTIC  OTAL DIS ACOMPTISTIC  OTAL DIS ACOMPTISTIC  OTAL DIS ACOMPTISTIC  OTAL DIS ACOMPTISTIC	Christel omptable	le Chris	10 mm 10 mm 10 mm 10 mm Type of f		
Chef de Service C	Christel omptable	le Chris	Tope of A		
Mrne GBASSI Chef de Service C	omptable	le Chris	TO THE THE PARTY OF THE PARTY O		
Mrne GBASSI Chef de Service C	omptable	Chaf de Dép	Topas / Jones Marianistra		
TOTAL DIS ACCIMENTE TO CHIEF THE CHI	omptable	Chaf de Dép	10 to on 10 to our injuries of projection Figure of		

Minister de Pérsie, de l'Except et des lineages Remouvéables Céllair de Courébrailles de Perjet

#### CERTIFICAT FOUR PAIEMENT

THULANG SATISA CONSULTANT Congre Consciousité : 1001003 P

THE RELEASED POLICES NOW THAT WHICH THE REGION OF RESIDENCE PERSONAL PRODUCTS

Sterios total (TSC) Homes : Total: Selds on march:

REA

10VICTO Nº 30/2008

Per CHINERGES (INC.)

Self-part CHB EBGBS

Preventage page 1 year Chicholication:

1005

DECOMP	18	ARTHYLANT 1993	RETURNET	
10"	Date	CHRIDROCK		THE S. PAYER
HAVE.	22/12/2023 84/10/2028 84/10/2028	20 min son 20 min son 12 min son		9 000 100 20-100 100 12 000-100
Total provident		25-000-000		39 000 000
Hartest conflicts		17:00:000		32 696 606
Destroyated state prince		90 000-000	-	All this best

for Chef dis Disparturered Complishtiss vo le Monspie-delliatel dis 10/10/2000 preferenced de constant dis contral previo

settle and post the payth:

MATRA CONSERVANT
DE NITUR ARDRAN DE
THE CONSERVANT DE SELVEN DE SE

MEDGE BANK GROUP CT Number de comple NOTE CTETT ERROR GERORGEOGRAFI

IN COMPANY OF LICENSE MELLIONS PRANCE CEA.

Michabilins.

TWO ARRESTS IN COLUMN

Easter

Le Clief de Services Co

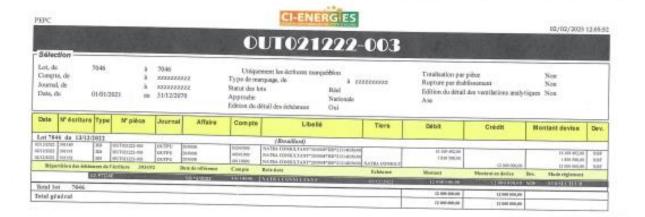
Mme GBASSI Christel Chef de Service Comptable

Projet

Ye of totally per Le Chal du departe

M. MODERNA Rida Bede

Kédia Emile N'GUESSAN



V4 Fel 02 23

Richestir putation drp imprimé en 00/00/00

PEFC Edition des pièces 14/12/2022 07:00:14 Sélection Plèce, de OUT021222-003 A OUT021222-005 Habissement, de Date de pièce, de 01/01/2021 31/12/2070 Devise, de Journal, de enconne Edition du détail des vernitations analytique Non Ase analytique Toutes Date d'écriture Libetá Montant on deviaus Dev. Débit Crédi Critidit Pièce: OUTB21222-003 Type: DD Duie: 02/12/2022 00/12/2022 Journal : OUTPU N°7946 du 13/12/2022 (Réel) Nature pièce : Exploration Babbsenest: 02.PTDAE Lot : B 03243000 WATRA CONSTITUIG#20/9808\*DD\*213 10 189 492,00 10 169 492,00 12/12/22 393191 H 44541899 H 48118990 NATEA CON S.T.T. (NO+2000001-200+213 XXX 1 830 508,00 42/12/22 369 160 1830 508,00 NATRA CONSULTINI NATRA CON ETRO-200000-pp-21. 17 000 000,00 Total pièce nº OUT021222-003 12 600 000,00 17 000 000,00 12 999 998,00 12 888 888.00

Vu Gd 32





- **Evaluations Environementales**
- Formation
- IEC pour la Protection de l'Environnement
- **Etudes Topographiques**

N°CC: 1401085 P Régime d'Imposition: Réel Simplifié Centre des Impôts: Il Pfateaux 1

FACTURE 21 314 I056/0 0 0 0 2 7



N/Ref: 03-03/ NT-CIES-PTDAE-420 LOCALITES / 10-2022

CI-ENERGIES ABIDJAN

CC N° 1252090 H 01 8P 1345 ABIDJAN 01

Objet: Réalisation d'un Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES) pour l'Electrification Rurale par extension de réseaux de 420 localités-LOT 1

MARCHE N° 20 / 20008	NIRWES-SINT-CIES-PTDAE-420 LOCALITES/10-22		
MANORE IN 2012000	Taux en %	MONTANT	
MONTANT CIES HT		33 898 305	
MONTANT A FACTURER HT	30%	10 189 492	
TVA	18%	1 830 508	
TOTAL TTC		12 000 000	

Arrêtée la présente facture à la somme de: douze millions de francs CFA.

Abidjan, le ,0 6 DC 7227

NATRA CONSULTANT Sari-U Expertise Environnementale

Namory TRAORE

Directeur - Gérent Tel: (225) 22 00 45 54 / 55 - 07 51 06 09

Chef de Département Geatlon Foncière Client

01/12/22

KOUASSI Eose BRI E, Nothalis

Siège social : Abidjan Cocody Plateau Dekui Cité Azur villa 155 - 28 BP 705 ABIDJAN 28 / Tél.: (225) 25 22 00 45 54 / 27 24 38 50 43 Cel.: (225) 07 77 81 07 94 / 07 77 81 07 70 / 05 46 35 12 66 / 01 40 60 19 06 - E-mail: natra.consultant2019@yahoo.com ou traorenam@yahoo.fr - RC N° Cl-ABJ-2013-B-462 - BridgeBankGroup N° Ci131 01001 011030250000 46

## République de Côte d'Ivotre Union - Discipline - Travail

Ministère du Pétrole, de l'Energie et des énergies renouvelables



COTE D'IVOIRE ENERGIES (CI - ENERGIES)

PTDAE

FINANCEMENT CI-ENERGIES

Marché Nº . . . 20/20008

Pessé par Demande de Propositions N° CI - E 08/2019

LA SELECTION DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UN CONSTAT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CIES) POUR L'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION DE RESEAUX DE 420 LOCALITES

LOT 1

Titulaire : NATRA CONSULTANT

Titl: +225 24 38 50 43

Email: natra consultaretty aboute

Octobre 2019

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent Marché en leurs noms respectifs les jours, mois

Abidjan, le 2.3 SEP. 2019

Pour le Cabinet NATRA CONSULTANT, (Lu et approuvé)

Signe per

CECUTON TANT SUN-U onnementale

Namory TRAGE Directeor Gerant

Ter (225) 72 00 45 54 | 58 | 07 51 06 89

Namosy TRAORE

Abidjan, le ... 2 4 SEP. Z019 Le Directeur Central Planification et 9 Ingénierie à CI-ENERGIES

Signé par

.a Onecteur General

A. Abidjan, le -2-4-SEP 2019

Le Directeur Général de CI-ENERGIES 🍃

TRAORE Amidou

3.7 (b)

Le Consultant ne pourra utiliser ni ces documents, ni le logiciel à des fins sens rapport avec le présent Marché, sans autorisation préalable écrite de l'Autorité contractante / du client.

Néanmoins, le Consultant conserve tout droit de peopriété ou d'utilisation sur tout élément préexistant, y compris tout savoir-faire, toute méthodologie d'aide, d'outils, techniques et notamment les process, procédures, modes opératoires et options organisationnelles ainsi que tout autre document ou information, et tout élément de propriété intéllectuelle, qu'il pourrait développer en déhors du strici cadre du Contrat, que ce soit avant ou pendant la durée de celui-ci, et notamment sfin de l'exécuter.

6.2

Tout membre du Personnel du Consultant remplacé à la demande de l'Autorité contractante ou pour toute autre cruse sere retiré immédiatement de l'exécution de la présente mission.

6.1

Au cus où les travaux ne seraient pas exécutés dans les délais fixés le Consultant sera passible, sans autre mise en demeure d'une pénalité fixée à 1/1000 du montant du marché par jour de retard.

Le montant total des pénalités de retard qui pourront être appliquées est plafonné à 10 % du montant total du Contrat.

6.2



Le montant du Marché est de quarante militions (40 000 000) France CFA TTC.

Le compte bancsire est :

Code Banque	Code guichet	N°	Cle RIB
CI131	01001	011030250000	46

Ouvert au nom de : NATRA CONSULTANT Auprès de BRIDGE BANK GROUP-CI

Les palements seront effectués selon les modalités ci-après :

- Vingt (20%) pour cent du montant du marché sur présentation d'une avance de démarrage.
- Cinquante (50%) pour cent du mentant du marché sur présentation du rapport provisoire.
- Trente (30%) pour cent du montant du marché sur présentation du rapport définitif.

Les paiements seront versés dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la facture.

6.5

Le taux d'instrêt moratoire est celui de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest majorée d'un point (BCEAO + 1)

19



# RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

~ CADRO RESERVÉ AU DESTRUXOURE DU RELEVÉ-En uue de tecilitar votre tâche, nous avons établi de relevis qu'il vous suffire de remettre à vos créan-ciers ou débiteurs appetés à faire inscrite des opé-rations à votre comptey/visements, palement de quittante, 640. Son utilisation vous garantit le less enregistrament des opérations en cause et vous évije cinal des réclamations pour arreurs ou retards d'imputation.

DOMESTICN -

## BRIDGE BANK GROUP-CI

BRIDGE BANK GROUP 33 Av. GENERAL DE GAUL 01 BP 13002 ABIDJAN 01 TEL: (225) 20 25 85 85 PLATEAU - ABIDJAN

011030250000 CH31 01001 NATRA CONSULTANT 28 SP 705 ABIDJAN 28 ABIDJAN PLATEA COCCOM COTE D'IVOIRE

.....



## REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Energies renouvelables

# PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX REALISES

Conformément au Marché Nº 20 /20008

- M Madame BRI Nathalie. Chef de département Gestion Foncière CI-ENRGIES, confirme avoir reçu le rapport définitif pour approbation :
- « Réalisation d'un Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES) pour le projet d'électrification rurale par extension de réseaux de 420 localités Lot 1 »
- de M. NAMORY TRAORE représentant le Bureau d'études NATRA CONSULTANT.

Objet	Nbre
-Rapport définitif du Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES) pour le projet d'électrification rurale par extension de réseaux de 420 localités Lot 1.	1 copie

Ce rapport définitif a été validé :

Sans réserve

Avec réserves mentionnées en annexes

Fait à Abidian le 03 Oct 22

	Entreprise
Date: (	6 OCT 2072
Nom : NA	MORY TRAORE
T	Vamos
Ежре	RA CONSULTANT Sari-U rtise Environnementale ory TRAORE
Sec. 11. 12. 14.	leur - Gérant 25)22004554/55-07510609

Chef Projet UZDate: 25 | 11 | 202-2 +
Nom:
Signature: CI-ENERGIES
Chef de Département
Gestion Aphenire
TOUASSI Esse BRI E. Nathalie

Annexe 3 : Exemple de présentation de facture d'un projet PMA

Journal	e pièce, de 1		/2021 à 51	1/12/2070 Des	blimement, de 8 22 visc, de 8 22 tion de détail des ventilations analytique		Axe analys	ajum Toutes		
Date	N° d'écriture	T	Compte	Tiers	Libelle	Dev.	Morriant an de	Vises Crédit	Dibit	Crédit
Pièce : Type :	OUT2904	24-01		illissement : 09.PMA	Date Devise: XOF Lot	29/04/		: OUTPU	Nature pièce	: Exploitation
3/04/24 3/04/24 3/04/24	691200	11	6J245000 44541000 40111000	POWERCOM	POWERCOM*24.90004*FACT NYOTEN POWERCOM*24.90004*FACT NYOTEN POWERCOM*24.90004*FACT NYOTEN	P 500F	19 500 000 5 510 800	23 039 000	19:300:000 9:910:000	27 011 99
(	benif	é	Pe 16/0	+12024 Dar	MA PINA					
(	benigh	y e	le 16/0	4/2024 Par	MA CITA					

#### REPUBLIQUE DE COTE DIVOIRE MINISTERI DES MINES , DU PETROUI, DE L'EVERGIE

PROJET DE DEPLACEMENT DES CONSCIENTES DESCRIPTOR DE SAMPORT ET DE DESCRIPTION DE ARTICLE PARTICLE PART

#### DECOMPTE PROVISOREE Nº RELIGION DES TRAVAUX DXDCUTES DES DEPENSES PARTINA LA DIXID DU 2994204

Securities for physician		acoctuci in swimi so	v.
OBST: BETGET ARRESTMENT TO SERVE ALA HOUTEMED	STREET, WHEN DUTTINGS HIS ON	LATINGO DE BREATO DANTA C	AND RESERVED THE SAME OF THE S
DECLARA POPULCOM		DARCHES) II	AN .
COURT BILLIONARE	LTM/TVLIMISTRAN (KIN) RESEARCH	TANK PERMITTEN	SECULIARI TERRAT (WITH
I-AVANCE	-		
BL PRINCATIONS	1 1		
PRINTED TO DESCRIPTION OF THE STATE OF THE S		10000	X 900 mm
PROTYTOM DISCUSSION RECOVERS, MAY NOT USE THE		to conveni	9000
Entel des Protestinas (EE		44 (00,000	(1981)
Yold div Deviations TTC		213898	(1100.00
PI - BATESHANN  PERMETANDAMENT SYSTEM  1 MAY REPORTMENT SHEPPING  1 MAY REPORTMENT SHE SHEPPING THE GARANTIS  PERMALERS	1		
Total des Balances			
y cytos		****	2100 800
TOTAL DISACOMPRISTIC			2) (1) (1) (2)
DOLY DRIVENMAN MICHENALE IN			
AKWYAYO IIIETRIPTE TIS: -			22 00 000

Chef de service Oppración Projets

ARA Kouassi Marius



#### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE.

## MINISTERE DES MENES, DU PICTROLE, DE L'ENVERGIE CÔTE D'EVOIRE ENVERGIES (CL'ENVERGIES) PROJET MICTRO D'ARROLAN

		TE	L - 27 29 39 41 92	/2729284249	
CHEST PROPERTY PROPERTY AND ADDRESS OF THE PERTY NAMED IN COLUMN TWO PERTY NAMED IN COLUMN TO ADDRESS OF THE PERTY NAMED IN CO	COMPLETE STATE				
TITULANE:	POWERCOM			Origin	APPENDE SAMEDIACE DODRESSE ALA MADERIA DELL'EMINE DE ROMAN DIAME ETE DEPLACIMINE DE ROMAN DIAME CARRE DE METRO D'ARRIAN
Compte Dissiphed by Changes Bloomed and CETC) Assume			PCDA Marie IIII	MARINE VIOL	move
Fact Emmile per CLI Total obsolvement to Solde ere marche	riengolo princentura	Firet:	200 mm or 200 mm or 5 mm or	4. 3	Colffic de marrier Schris de marrier
CSRCSSRC AZ STRALFES roa for poods CS-0508 ERCTIO	LES An employ o	dentina d'de Paneste co		Li Chel di Serri ra la dicompto p	ico: Companistra Projet nervinos A MINISTER de Companistra montanti da como de prima
	2442C4	REPORTATIONS	23 EU 360		NO Abrillian 22
Final park indicat Uniquest contribut Transagation ways going			278338 278338		COLIZORNI IL TERMON IL TERMONIANO IL T
				Ber LARESAND	- Impligation
	A	1000 1010			

71



Bludes - Formations - Comenta - Ingelnieries

CCN\*: 2243916 C

Regine d'imposition : Réel Simplifié

Centre des Impôts : Rivièra 2

Exemplaire Payable PAR CI-ENERGIES

Date 25-04-2024

Dait: CI-ENERGIES

Adresse: 91 BP 1345 Immeuble El

Nº 1252050

FACTURE: 23-314-Z075/ 000018

#### MARCHE N°24/00004

SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE À CI-ENERGIES DANS LE CADRE. DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU METRO D'ABIDIAN : APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DU RESEAU ELECTRIQUE HTB DEPLACEMENT DE RESEAUX DANS LE CADRE DU METRO ABIDIAN>

ITEMS	MONTANT ITEM	Torme exigible	MONTANT F CFA
DECEMBRE 2020 WAVVIER 2021 A DECEMBRE 2021			
Prestations d'ingénieur conseil DECEMBRE 2020	1 500 000	100,00%	1 500 000
Prestations d'ingénieur conseil DE JANMER 2021 A DECEMBRE 2021	18 000 000	100,00%	18 000 000
PROTEST FACTORATION DOC	TOTAL HTVA TVA	18,00%	19 500 000 3 510 000
150 29 -04- 2029	MONTANT A PAYER	FCFA TTC	23 610 060

p.j.

PV d'avancement de prestations de Décembre 2020 à Décembre 2021

Relevé bancaire

Copie Marché

Copie 13 rapports validés



OWERCOM ENGINEERIN-22 BP 305 Abidian 22 Dirpeteur Ingénierie 1位 +205 20 22 40 架 25 / 00 47 60 17 80

Fax: +225 27 22 40 92 27

Visa Client

Siège Social : Abidjan-Goody, Akouédo Palmeraie OP 25 Ha - 22 BP 305 Abidjan 22 - Tél : (225) 27 22 40 92 25 - Fax : (225) 27 22 40 92 27 Cel: 65 65 67 69 83 / 07 47 63 17 08 - Email: charles kunda@powercore-engineering.cl - RCCM : CLABJ 43-2022-813-02235 Compte Bancaire MANSA BANK : Cl211 01001 000100340196 91/ BSIC: Cl154 01001 00100088761 69

Cologo KAISSI



## REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Ministre du Pétrole, de l'Energie et du développement des Energies Ronouvelables

## PROCES-VERBAL DE LIVRAISONS DES RAPPORTS MENSUELS Marché N°24/00004

Conformément au marché N°24/00004

M. KONE SEYDOU représentant de la société CI-ENERGIES, le Maître d'ouvrage

confirme que les prestations ci-dessous sont achevées et réceptionnées.

« Sélection d'un consultant pour l'assistance à la maitrise d'œuvre pour le projet du METRO d'ABIDIAN »

## De M. KAKOU KANDE CHARLES représentant l'Entreprise POWERCOM

Réf Item	Objet	Nbres
01	Rapport de suivi mensuel de Décembre 2020 à Décembre 2021 (13 rapports mensuels)	13

Ce rapport a été validé :

Sans réserve

Avec réserves mentionnées en annexes

Fait à Abidjan le 11/03/2024 en deux exemplaires

Entreprise

Date of

Nom:

22 BP 305 Abidjan 22

Té: +225 17 22 40 92 25 ( 07 47 45 17 40 Fax: +225 27 22 40 92 27 CI-

ENERGIES/DCET/DTR/SERVICE LIGNES

Date - 24 10317024

Signature: Language Signature:

200100

Seydou KONE

CI-ENERGIES/ DCET/DIN

Date: 21/03/2024

News Mans Eulege Disserver Ingeniere Signature : III

-----

# VERSUS BANK Step model : Auglis Mi Prostress Servicel, Son. CREATE UNION, AMELIA

## DELEVE DIDENTITE BANKABOR

En vue de veus faciliter la técle, paus arons établi on scienti qu'il vous suffins du nonateu à vos critacciers ou débleurs appolés à faire insertes des opérations à votre compte évirement, painment de quitances, etc.). Des utilisation vous passeit le ten comptenement des opérations en cause et veux évite sinsi des niclemations pour encours ou retants d'impotation.

ı	Dveski šariou	Titaliste de	rrempto	Cabre strend au desileataine du seloné
15 05 18	AGENCE PLATEAU 01 BP 1874 ABIDJAN 01 TBL: 20 25 60 60 ABIDJAN	CH112 01001 013 POWERCOM ENGINEER 22 BP 305 ABIDIAN 22 A COTE DYVOIRE	RING	

## MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail



MARCHE Nº: ....

Nº DU MARCHE RESILES BENDANDIDION A DI COUNTA TINEANT

DEJET: SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE À LA MAITRISE D'ŒUVRE À CI-ENERGIES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU METRO D'ABIDJAN: APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DU RESEAU ELECTRIQUE HTB DEPLACEMENT DE RESEAUX DANS LE CADRE DU METRO ABIDJAN

## TYPE DE MARCHE: PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PASSE PAR : grê à gré autorisé par Memo interne/IX/ET/DIN/N°024/2023

Titulaire: POWERCOM ENGINEERING - 22 BP 305 Abidjan 22 / Tel: 27 22 40 92 25 / Cel: 07 47 03 17 00

Email: etelkakel@yahou.fr

Montant HT: 55 500 000 FCFA - TVA (18 %): 9 990 000 FCFA - Montant TTC: 65 490 000 FCFA

Cautionnement définitif en PCFA : SANS OBJET

Délai d'exécution: 37 mois

Compte contribuable : 2243916 C

Délai da garantie : Sans objet

Retenue de garantie : SANS OBJET

Domiciliation bancaire: Cl T12 01001 013308930006 43 / VERSUS BANK

Avance de démarrage : Sans objet

Imputation Budgetaire: Budget CI-ENFRGIES 2023-Game 43275001

Sources de Pinancement	Trésor (CI)	Dons (en TTC)	Emprunts
BUDGET DE CINERGIES	65 490 000 F CFA	0 F CFA	DECEA
Engagement couvrant les périodes suivantes:	Sur Trésor (CI)	Sur Dons	Sur Emprents
Ordonnancement prévu sur CP Armée Courante 2023	65 490 000 F CFA	0 F CFA	OFCEA
Onfonnancement prévu sur CP Année Courante +1	O P CEA	O F.CFA	OF COA

## Pièces Constitutives du Contrat

- a) Le présent Acte d'Engagement
- b) Les conditions générales du contrat ;
- c) Les conditions particulières du contrat;
- d) Les annexes :

Annexe A : Termes de Références et litendue des Services

Annexe B : Personnel Du Consultant

Armese C : Obligations du Consultant en matière d'Etablissement de Rapports

Armene D: Calendrier d'exécution.

Assesse E: Offre financière en monnaie nationale.

Annexe F : Formulaire de garantie d'avance de démarrage

Novembre 2023

Vu

HC

République de Côte d'Ivaire Union - Discipline - Travail

Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie



COTE D'IVOIRE ENERGIES (CI - ENERGIES)

FINANCEMENT : Budget 2025 de CI-ENERGIES, Egrie Nº 63275000

Marché N°....

Passé par gré à gré autorisé par Memo interne/DCET/DIN/N°024/2023

SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'ŒUVRE À CI-ENERGIES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU METRO D'ABIDJAN : APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE À LA MAITRISE D'ŒUVRE DU RESEAU ELECTRIQUE HTB DEPLACEMENT DE RESEAUX DANS LE CADRE DU METRO ABIDJAN

Titulaire : POWERCOM

Tel: 27 22 40 92 25 / 07 47 03 17 00 Email: etelkakel@yzhoo.fr

Novembre 2023

40

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent Marché en leurs nous respectifs les jours, mois et an ci-dessous : FA,

Abidjan, le 1.2 JAN, 2024 Pour le Cabinet POWERCOM, (Lu et approuvé)

Signé par

ROWERCOM ENGINEERING

+235 27 23 40 40 25 / 67 40 85 97 00 Fax: +225 27 22 40 92 27

KAKOU Kandé Charles

Abidjan, le . 15. JAN 2024 Le Directeur Central de l'Equipement et des Travaux à CI-ENERGIES

Signé par

Narcisse Kacow YAO

Abidjan, te. M.S. JAN. 2024

Le Directeur Général de CI-ENERGIES

Noumory SIDIBE

Le Directeur & Général \*

Page 5 sur 41

Kir

Le montant total des pénalités de retard qui pourront être appliquées est plafonné à 10 % du montant total du Contrat.

Le montant du Marché est de soixante-cinq millions quatre cent quatre-vingtdix mille (65 490 000) Francs CFA TTC

Le compte bancaire est :

6.2

6.5

Code Banque	Code guichet	Nº	Clé RIB
CI 112	01001	013308930006	43

## Ouvert au nom de : POWERCOM Auprès de VERSUS BANK

Les paiements seront effectués selon les modalités ci-après :

- (a) Dèx pour cent (10 %) du montant du marché, soit six millions cinq cent quarante-neuf mille (6 549 000) PCFA TTC après approbation du rapport préliminaire.
- (b) Cinquante pour cent (50%) du montant du marché, soit trente-deux millions sept cent quarante-cinq mille (32 745 000) PCFA TTC après approbation du rapport provisoire,
- (c) Le solde, quarante pour cent (40%) du montant du marché, soit vingt-six millions cent quatre-vingt-seize mille (26 196 000) FCFA TTC après approbation du rapport final par CI-ENERGIES.

Les paiements seront versés dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la facture.

- Le taux d'intérêt moratoire est celui de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest majorée d'un point (BCEAO + 1)
- 8.2.2 Tout litige non résolu à l'amiable 30 jours après sa notification par la Partie la plus diligente, sera soumis à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA).

1-6-

# Table des matières

REMERCIEMENTS	III
AVANT -PROPOS	III
SYNTHESE	V
TABLEAU DES SIGLES ET ABRVIATIONS	V
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET	2
PROBLEMATIQUE	3
OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
III.1 Objectif principal	3
III.2 Objectifs secondaires	3
HYPOTHESES	3
IV.1 Hypothèse principale	4
IV.2 Hypothèse secondaire	4
APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
V.1 La collecte de l'information	4
V.2 Le traitement de l'information	4
V.3 Diffusion de l'information	5
INTERET DE L'ETUDE	5
VI.1 Intérêt personnel	5
VI.2 Intérêt pour CI ENERGIES	5
VI.3 Intérêt scientifique	5
VI.3.1 Pour les professionnels	5
VI.3.2 Pour les étudiants en fiances	5
LIMITES DE L'ETUDE	5
LES GRANDS AXES DE L'ETUDE	5
PREMIERE PARTIE: PRESENTATION DU CADRE STRUCTUREL ET CONCEPT	UEL 7
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE STRUCTUREL	9
GENERALITE SUR LA CI ENERGIES	9
I.1 Définition et historique de la CI ENERGIES	9
I.1.1 Définition	
I.1.2 Historique	9
LES MISSIONS	10
II. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CI ENERGIES	11

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE CONCEPTUEL	2
NOTION DE COMPTABILITE ET DE TRAITEMENT COMPTABLE	2
I.1 Notion de comptabilité	2
I.1.1 La comptabilité moyen de traitement de l'information et de communication	n 2
I.1.2 Les objectifs de la comptabilité	2
I.1.3 Les postulats comptables fondamentaux	3
I.2 Organisation comptable	5
I.2.1 Les obligations comptables légales	5
I.2.2 Le traitement comptable de l'information	7
NOTION DE TRAITEMENT COMPTABLE	9
II.1.1 Définition	9
II.1.2 Les composants du traitement comptable	9
NOTION DE COMPTABILITE PROJET	
III-1- Définition	4
III-2 Imputation comptable des différents projets	25
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC SUR LE MODE DE TRAITEMENT I (comptable projet) 12	DES FACTURES
	ES FACTURES
(comptable projet) 12  CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI	ES FACTURES Signet non défini.
(comptable projet) 12  CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!	ES FACTURES Signet non défini.
(comptable projet) 12  CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS	ES FACTURES Signet non défini15
(comptable projet) 12  CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)  CHAPITRE I I: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)  CHAPITRE I I: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS  ANALYSE DE FORCES	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)  CHAPITRE I I: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS  ANALYSE DE FORCES  I.1 Existence de manuel de procédures	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)  CHAPITRE I I: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS  ANALYSE DE FORCES  I.1 Existence de manuel de procédures  I.1.1 Description  I.1.2 Impact  I.2 Existence d'un logiciel de gestion comptable	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS	ES FACTURES Signet non défini
CHAPITRE I: DESCRIPTION DU MODE DE TRAITEMENT DI FOURNISSEURS Erreur!  DESCRIPTION DU TRAITEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS  I.1 Le mode de traitement des factures fournisseurs  I.1.1 Présentation de la procédure  I.1.2 Traitement des factures fournisseurs (comptabilité projet)  CHAPITRE I I: ANALYSE ET RECOMMANDATIONS  ANALYSE DE FORCES  I.1 Existence de manuel de procédures  I.1.1 Description  I.1.2 Impact.  I.2 Existence d'un logiciel de gestion comptable  I.2.1 Description  I.2.2 Impact.	ES FACTURES Signet non défini

LES FAIBLESSES RELEVEES ET LES RECOMMANDATIONS	22
II.1 Faiblesse constatée n°1	22
II.1.1 Risques relatifs	22
II.1.2 Recommandations	22
II.1.3 Impact de la recommandation	22
II.2 Faiblesse constatée n°2	22
II.2.1 Risques relatifs	22
II.2.2 Recommandation	22
II.2.3 Impact de la recommandation	23
II.3 Faiblesse constatée n°3	23
II.3.1 Risques relatifs	23
II.3.2 Recommandations	23
II.3.3 Impact des recommandations	23
II.4 Faiblesse constatée n°4	24
II.4.1 Risque relatif	24
II.4.2 Recommandation	24
II.4.3 Impact de la recommandation	24
CONCLUSION	25
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXES	30